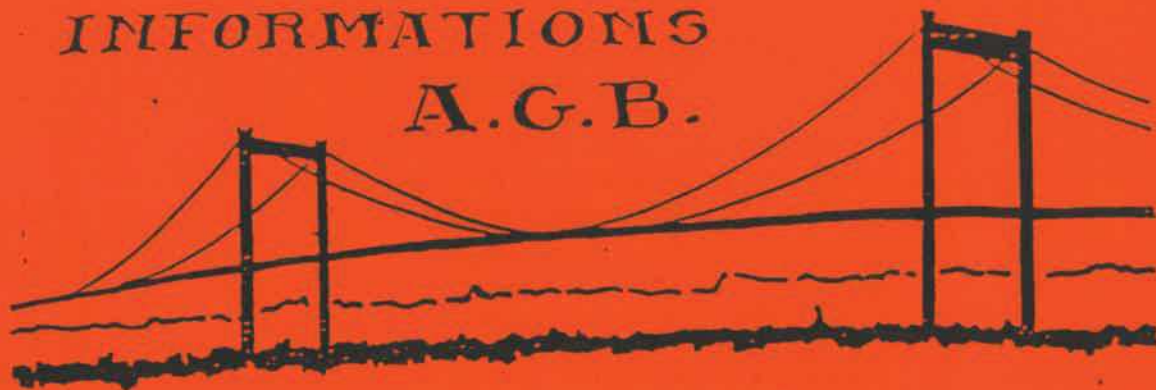




# INFORMATIONS A.G.B.



NOVEMBRE 1990

" Amitiés Généalogiques Bordelaises " 32



EGLISE SAINT-SEURIN (facade du XIV siècle )

DEPOT LEGAL NOVEMBRE 1990 - ISSN N° 0988747

A.G.B. 2 rue Paul Bert 33000 BORDEAUX tél 56 44 81 99  
Rédaction Mrs Maurice ROBERT et Pierre LABARRE

Association  
Loi de 1901  
N° 13953



## S O M M A I R E

- LE MOT DU PRESIDENT.....	3
- La Basilique Saint-Seurin.....	4 à 11
- Les apothicaires.....	12 à 17
- La Bibliothèque .....	18 à 19
- Généalogie rapide .....	20
- Trouvailles aux archives .....	21 à 23
- Etrangers à la région .....	24 - 25
- La toponymie de Saint-ESTEPHE.....	26 à 31
- Assemblée Générale Informelle du 11-10-90 ..	32 à 35
- Visite de l'exposition sur la gabelle et les gabelous. ....	36
- Sondage sur le Tourisme. ....	36

## A P P E L  D U  T R E S O R I E R

1991 approche, cela veut dire qu'il est temps de renouveler sa cotisation :

- 130 francs pour un adhérent
- 200 francs pour un couple
- 300 francs membre bienfaiteur.

Libellez votre chèque au nom du Trésorier de l'A.G.B. et, faites-le parvenir au siège ou, mieux, portez-le ce sera pour vous une occasion de rencontre.

M E R C I  !

## LA VIE DES A.G.B.

REUNIONS DU BUREAU : jeudi 15 Novembre ; jeudi 6 et 20 Décembre ; 3 et 17 janvier 1991.

SEANCES DE LECTURE DE TEXTES ANCIENS : jeudi 22 Novembre ; jeudi 13 Décembre ; et 10 et 24 janvier 1991 à l'Athénée Municipale de 10 h. à 12 h.

SEANCES D'INITIATION et de PERFECTIONNEMENT : mardi 20 Novembre ; mardi 4 et 18 décembre ; 8 et 22 janvier 1991 au siège de 14 h.30 à 17 h.30.

PERMANENCES : au siège, lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine de 14 h.30 à 17 H.30.

En période hivernale et à compter du mois de Décembre, une permanence sera assurée au siège des A.G.B. le premier samedi de chaque mois de 15 h. à 17 H.

soit le 1er Décembre 1990  
           5 janvier 1991  
           2 Février 1991  
           2 Mars 1991

LE MOT DU PRESIDENT

--- \* ---

Avec notre première assemblée générale informelle du 11 octobre nous sommes entrés dans une nouvelle année de recherches, ni année scolaire, ni année universitaire, mais année qui fait suite aux "grandes vacances", même si nous sommes retraités.

Les permanences retrouvent leur rythme habituel, les séances d'initiation et celles de lecture de textes aussi, en même temps que l'Université du Temps libre réouvre ses portes.

Ces retrouvailles vont nous permettre de mesurer le chemin parcouru par chacun d'entre nous dans sa remontée du temps.

Après avoir pris des contacts utiles dans diverses directions : dépôts d'archives, cercles et associations, cousins lointains, nous devons faire le point et souvent réorienter nos recherches.

De nouveaux amateurs de généalogie viennent renforcer nos rangs, apportant un oeil neuf qui, heureusement, nous incite à repenser nos façons d'agir, peut-être un peu routinières et trop commodes pour ne pas être révisées.

Il faut souvent se remettre en question ; c'est la seule façon de progresser pour un individu comme pour une Association.

L'équipe que nous sommes ne saurait y échapper et ne veut d'ailleurs pas agir autrement : notre avenir est à ce prix.

Je vous demande donc de ne pas hésiter à nous faire part de vos suggestions ; participant ainsi à la vie des A.G.B. vous serez vraiment des adhérents actifs, responsables et capables d'assumer pleinement votre rôle dans le groupe.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer sans qu'il soit nécessaire de tenir un poste défini, soyez-en persuadés.

Les A.G.B. seront d'autant plus vivantes et efficaces que leurs membres manifesteront leur désir de participer et le prouveront. Il y a tant de façons d'exprimer sa participation à la vie d'un groupe : choisissez-en une !

Merci.

Pierre DUPOUY



## BASILIQUE SAINT SEURIN (BORDEAUX)

L'origine de l'église SAINT-SEURIN demeure entourée de légendes ; elle est liée au culte rendu à Saint-SEURIN, quatrième évêque de Bordeaux, mort en 436.

Une chapelle fut élevée en l'honneur de cet évêque vers le milieu du V<sup>e</sup>.

Après le désastre de RONCEVAUX, CHARLEMAGNE revint par BORDEAUX et BLAYE.

Sur l'autel de Saint-SEURIN, il dépose l'olifant de ROLAND, pieuse relique du mort.

Un édifice déjà important existait en 1036, puisque EUDES, Comte de POITIERS, Duc d'Aquitaine, s'est rendu à Saint-SEURIN accompagné de toute la noblesse bordelaise, pour déposer sur l'autel sa bannière et son épée.

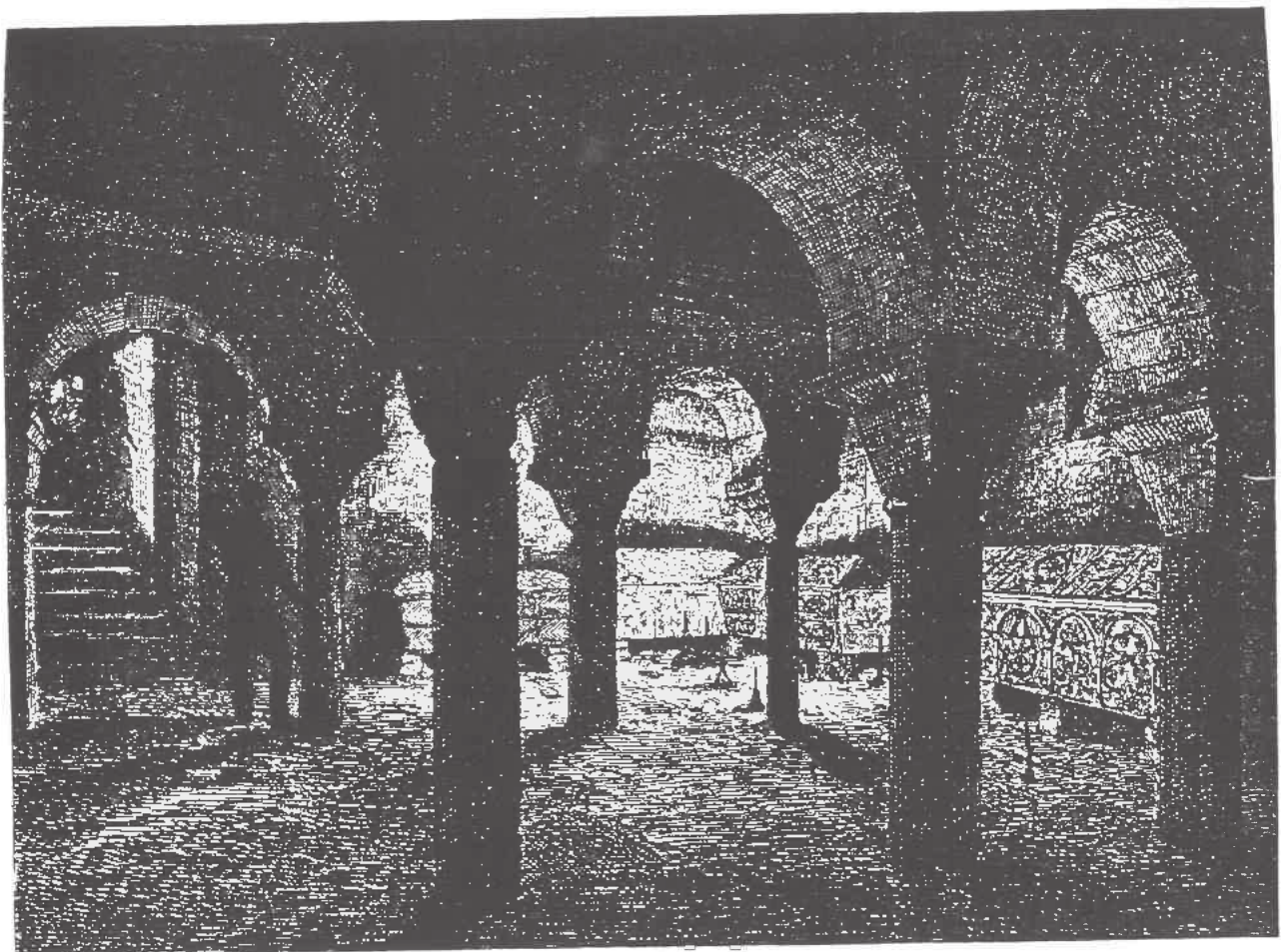
En 1043, GODEFROY II, archevêque de BORDEAUX aurait été enseveli au milieu de l'église de SAINT-SEURIN.

On peut admettre, en raison de ces faits que le porche et la crypte du XI<sup>e</sup> siècle sont les restes de l'église consacrée à Saint-SEURIN, rebâtie à la fin du XII<sup>e</sup> siècle pour devenir l'édifice actuel.

La basilique Saint-SEURIN possède avec sa crypte le plus ancien sanctuaire de BORDEAUX

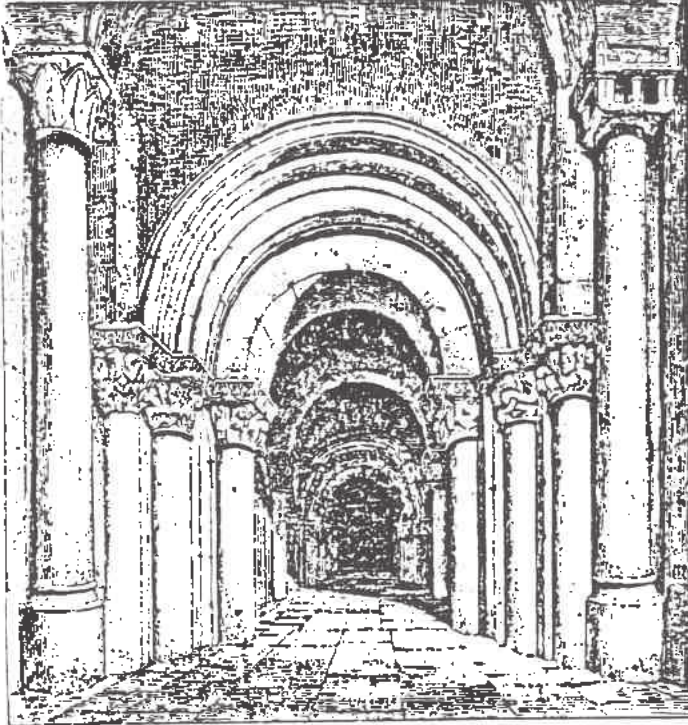


SAINT SEURIN ?



En, 1243, Henri III roi d'ANGLETERRE, fit don de cinquante marcs d'argent à SAINT-SEURIN.

Le chapitre sécularisé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle entrepris la reconstruction de l'église en commençant par le chevet.



Entrée ouest de l'église Saint-Seurin.

La nef fut achevée vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle; l'église SAINT-SEURIN n'était entourée à l'ouest que de quelques pauvres échoppes, dont les toits ne s'élevaient guère au-dessus des buissons qui bordaient les chemins effondrés de ce faubourg.

A l'est et au midi, s'étendait un vaste cimetière d'origine gallo-romaine (voir page 324 l'article paru dans l'Illustration du 2 avril 1910.)

Sur le porche, on peut observer que les colonnes sont enfouies dans le sol; le niveau primitif était très au-dessous du dallage actuel; il fallait descendre 18 marches pour arriver du porche au vieux sol de l'église, soit environ 3,24 m.

Le chapitre de SAINT-SEURIN délimita au cours du XIII<sup>e</sup> siècle une "sauveté" où s'exerçait la plénitude de ses droits seigneuriaux.

A la place de la vaste forêt qui s'étendait au-delà de la basilique jusqu'à CAUDERAN, le chapitre constituait un vaste vignoble.

Grâce à l'existence de ces vignobles, une série de chemins ruraux se forma dans le faubourg.

Le plateau SAINT-SEURIN fut jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle en dehors de BORDEAUX "carré"; tours et remparts dressèrent entre BORDEAUX et SAINT-SEURIN, une barrière complétée par des montagnes d'immondices!

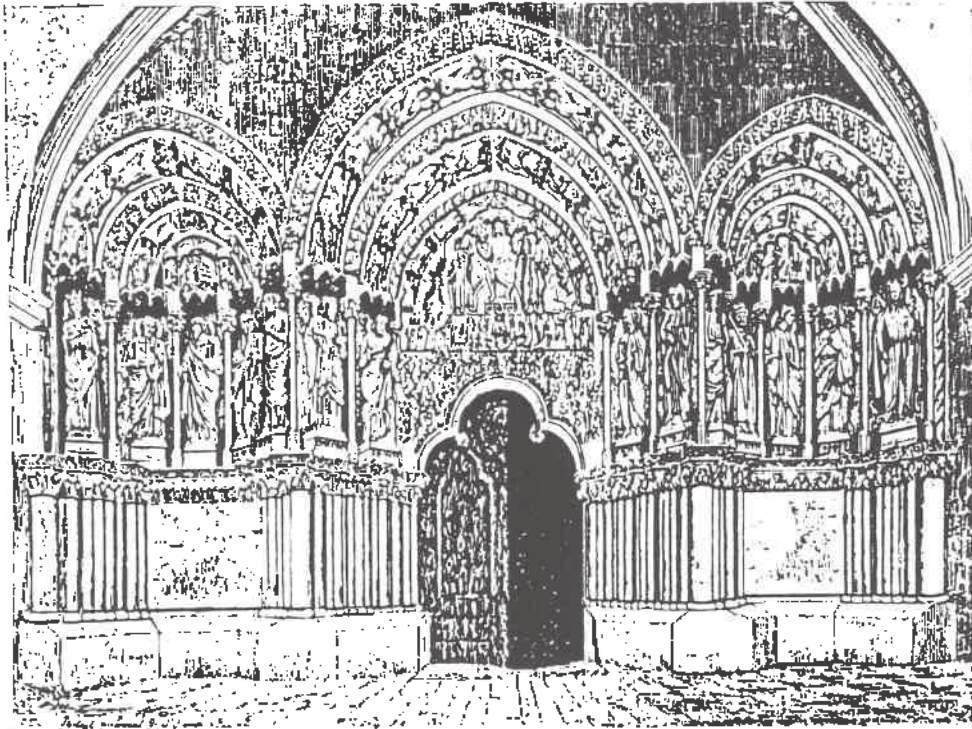
Le chapitre de SAINT-SEURIN et le chapitre de SAINT-ANDRE étaient très jaloux l'un de l'autre.

Le sanctuaire suburbain de la basilique devait à son antiquité, à la faveur populaire, à la sainteté de son cimetière, la gloire de posséder les corps de bienheureux, des richesses et des privilèges qui en faisaient au moins l'égal de l'église officielle de SAINT-ANDRE.

Vivant hors de la cité, dans un faubourg qui était leur domaine, loin du sénéchal et de l'archevêque, les chanoines de SAINT-SEURIN prirent de bonne heure l'habitude de l'indépendance et le goût de l'action, et savaient aussi bien manier les armes qu'ourdir une intrigue.

C'est surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'essor du faubourg se manifesta lorsque BORDEAUX brise le carcan médiéval de ses remparts.





Nombre de bordelais furent saisis par la fièvre de la spéculation immobilière et le quartier SAINT-SEURIN qui, en 1650 comptait sept cents habitants, en abritera plus de dix-huit mille au moment de la Révolution.

Les artisans du bâtiment, forgerons, tisserands, faïenciers trouvent auprès des chanoines, seigneurs des lieux, bienveillance et protection.

Grâce à eux, ils échappaient aux strictes règles des corporations de la ville et bénéficiaient de la liberté du travail, un travail dur qui ne manquait pas, surtout dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, âge d'or du commerce colonial incitant à la construction.

Le portail méridional en direction de la ville est surmonté de trois tympan :

**H**o mih e Paris. et filij. et sēs sēi. dō e rj.  
**S**anctus huius curatias dī grā comes. accepit consula-  
 tiam uelut antiqua consuetudo sanxerat a beatissimo archipre-  
 sule seuerino. Nos & enī est nullū comitem posse huic bur-  
 degale urbi statū legitimo posse. Nisi sin consulat honorē ap̄dicco  
 pontificē uultū demisso suscipiat. ac deinde tributū annualē cer-  
 tas sub numeris structam. deuoto corde. absq; mora festinanter  
 persoluat. q̄ p̄soluerunt antecessores innumeri. Ad & recolens  
 princeps iste p̄fatus. pastorem sacratissimū p̄p̄rijs prout placuit  
 remunerant agris sup̄ bungum lateralē suas. cum landa usq;  
 ad ymas. de filiam grossam. & benedariā. hui' d̄ationis aucten-  
 tationi adidit sin uiris fontes. quos nominatum eī montijs.

PREMIÈRE PAGE DU PETIT CARTULAIRE DE SAINT-SEURIN.  
 (Début du troisième siècle.)

Archives départementales, manusc. PHILIPPS. -





FACADE REFAITE EN 1829

- au centre, c'est la résurrection des corps avec le Christ et ses anges.
  - à gauche est représentée la propre résurrection du Christ.
  - à droite, la légende de SAINT-SEURIN
- L'ensemble de ces trois tympan est encadré de figures d'anges et de statues d'apôtres.

Les têtes sont expressives, vivantes, hardies.

Il y a là de l'expression, de la vie, et une fantaisie artistique.

D'importantes modifications furent apportées au XIX<sup>e</sup> siècle à l'église.

En 1828, la façade fut reconstruite.

Ci-contre, la photographie de cette façade que l'on peut comparer avec celle du XIX<sup>e</sup> siècle reproduite sur la page de garde de ce bulletin.

Photographie récente de la Basilique prise depuis les "ALLEES DAMOUR" nom du chanoine qui les a faites ouvrir en 1692. On les appelle maintenant "PLACE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE".

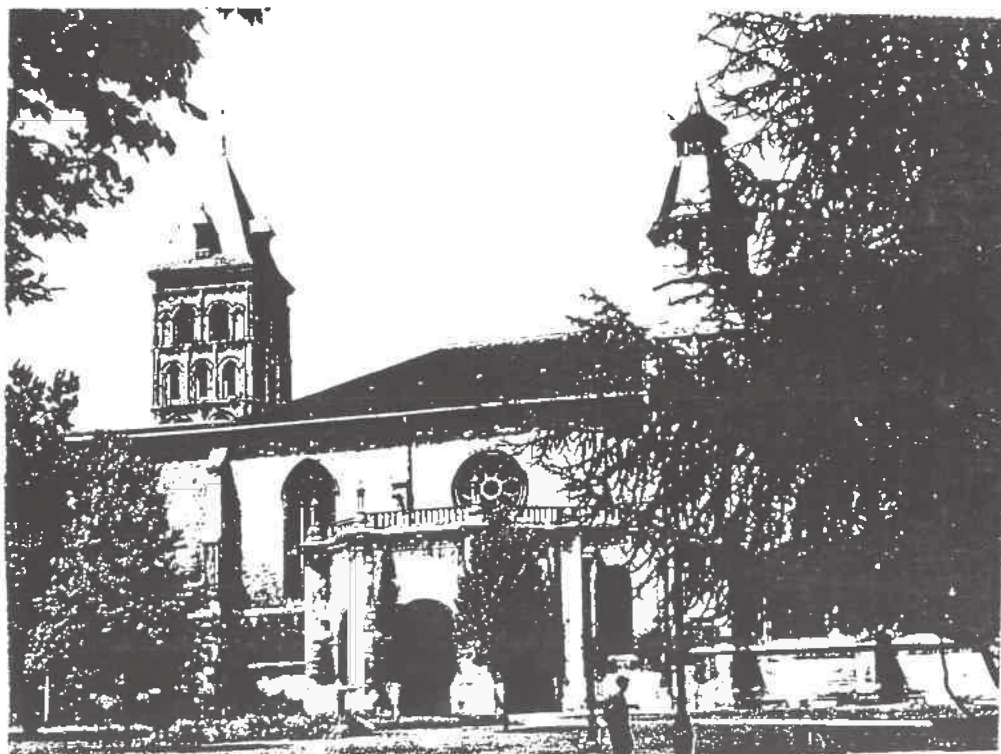
Etude réalisée par M. ROBERT.

Réf : ARCHIVES  
MUNICIPALES  
DE BORDEAUX

Evocation du  
Vieux BORDEAUX  
de Louis  
DESGRAVES,

Histoire de  
BORDEAUX, de  
Camille JULIAN

Dix siècles  
de vie quo-  
tidienne à  
BORDEAUX  
d'Albert RECHE



1 Cette chapelle est le joyau de notre église. Chapelle du XV<sup>e</sup> ; Statue de Notre Dame de la Rose, en albâtre du XIV<sup>e</sup> ; Mur formant rétable avec 12 albaîtres du XV<sup>e</sup> ; Très belle porte du XV<sup>e</sup> ; Autel ancien consacré en 1444 par PEY BERLAND ; Remarque les sculptures tout le tour et les clefs de voûte ; Sépultures du XVI<sup>e</sup> ; Vitraux du XIX<sup>e</sup> ; C'est la chapelle du Saint sacrement et des messes en semaine.

2 ST MARTIAL, statue gothique.

3 Chapelle du XIX<sup>e</sup> SACRE COEUR.

4 ST JOSEPH.

5 La nef a été remblayée de 3 mètres en 1700. Voûtes du XIII<sup>e</sup> & XIV<sup>e</sup> réparées après écroulement partiel : 1566 et après écroulement plus important : 1698.

Bénitiers et niches du côté chaire : 1775.

Chaire du XIX<sup>e</sup> - Vitraux du XIX<sup>e</sup>.

6 Ancienne statue de Ste QUITTERIE (?) en bois XVI<sup>e</sup>.

7 N.D. de BONNE NOUVELLE : XIV<sup>e</sup> statue albâtre XIX<sup>e</sup> ST MICHEL enfeu gothique.

8 LE PORCHE OUEST : XI<sup>e</sup>. Avant 1698 on descendait 18 marches. Remarque les chapiteaux à droite en haut ; tombeau St. Seurin, à gauche en bas Isaac. Sol primitif de la Basilique 3 m plus bas.

9 Façade restaurée en 1828.

10 Orgue XIX<sup>e</sup> siècle. Stalles du XVI<sup>e</sup> et dossiers du XIX<sup>e</sup>.

11 ST JEAN BAPTISTE XIV<sup>e</sup> : Remarque le bas-relief gothique.

12 Autel de 1971 avec sarcophage de ST-SEURIN du V<sup>e</sup>.

13 Cénotaphe de Mgr du SAULT : XVI<sup>e</sup>.

14 LE CHOEUR : du XII<sup>e</sup>. Chevet sur plan carré. Sol 1 mètre plus bas. Remarque accoudoirs et miséricordes (stalles : XVI<sup>e</sup>) ; - Les ouvertures du transept sont de 1852 ; - Siège épiscopal en pierre du XV<sup>e</sup> ; - Albaîtres de l'ancien autel majeur, du XV<sup>e</sup>.

15 Ancienne chapelle Sainte-Catherine ; actuelle sacristie du XIV<sup>e</sup>, voûtes et meubles du XVIII<sup>e</sup>, remarque portraits. Bas-relief du XIV<sup>e</sup> au-dessus d'une porte murée.

16 BEFFROI : base carrée du XI<sup>e</sup> tour hexagonale du XVI<sup>e</sup>.

17 ST ETIENNE du XVI<sup>e</sup> - Sarcophage : VII<sup>e</sup> - Rétable : XIII<sup>e</sup>.

18 PORCHE SUD du XVI<sup>e</sup>.

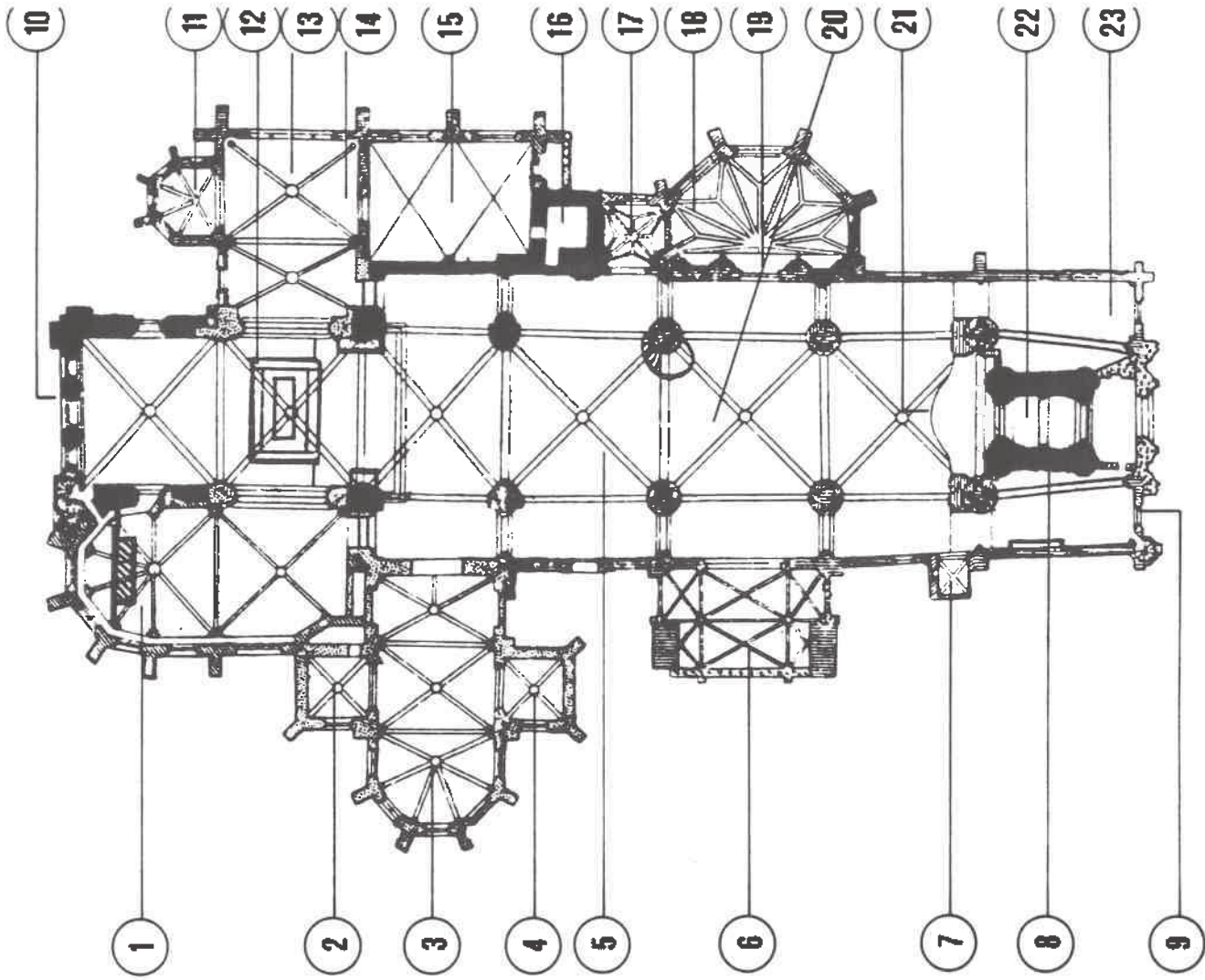
19 PORTAIL remarquable du XIII<sup>e</sup>.

20 La CRYPTE : 3 nefs XI<sup>e</sup>, cénotaphe St Fort et sarcophages. Pour la visite voir à la sacristie.

21 Tribunes & GRANDES ORGUES construites de 1771 à 1780.

22 CLOCHER CARRE du XI<sup>e</sup> pour la base, puis XII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>.

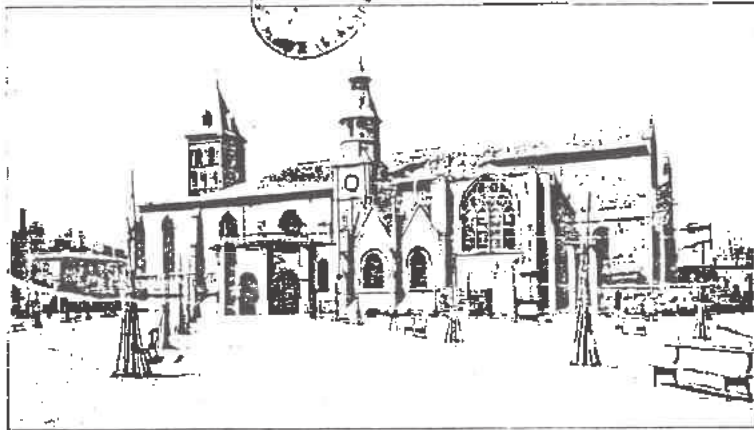
23 LES FONTIS BAPTISMAUX : Belle cuve de 1659 avec inscription. Bas-relief de l'ancien autel majeur. Derniers travaux de 1973 (porte).



## PLAN DE LA BASILIQUE SAINT-SEURIN







La basilique de Saint-Seurin et les allées Damour.

LES ALYSCAMPS DE BORDEAUX

L'émouillage des peupliers qui encadrent, à Arles, l'allée des Tombeaux, dernier reste des Alyscamps, a naguère ému les artistes (1). A Bordeaux, on a, l'an dernier, décidé de substituer des plantations aux urneux conteneurs qui ombrageaient la place triangulaire connue sous le nom d'allées Damour et dont la basilique de Saint-Seurin coupe le fond. L'opération, critiquable à certains égards, a eu pour résultat de dégager les lignes de l'édifice, de mettre en valeur la silhouette élégante du clocher roman qui le domine, les chapelles et le porche Renaissance qui abrite le beau portail gothique du côté méridional. Elle a aussi suggéré l'idée de faire des fouilles au pied de l'église.

On savait que les allées Damour recouvrent un très ancien cimetière. Il était connu par la légende. Sa renommée, au moyen âge, n'était pas inférieure à celle des Alyscamps. Les chroniques disaient que le Christ en personne, sous les traits d'un archevêque, l'avait consacré, assisté des saints évêques particulièrement honorés dans le midi de la France : Maxime d'Aix, Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, Sernin de Toulouse, Front de Périgueux, Martial de Limoges, Eutrope de Saintes.

Les chansons de geste, après les chroniques, célébraient la nécropole bordelaise à l'égal de celle d'Arles. Elles y plaçaient les tombes des héros de l'épopée carolingienne. Après avoir rempli le monde du bruit de leurs fabuleux exploits, c'est à Saint-Seurin de Bordeaux qu'ils voulaient reposer en des cercueils de marbre blanc. Ils étaient donc là, les barons français, dormant côte à côte leur dernier sommeil en terre gasconne : Girbert de Metz et Gerin de Cologne, Baudouin de Flandre et Thierry d'Alsace, Haimou le Barbu et Do le Veneur, Rigault le Hardi et ses cinq frères...

On sait aujourd'hui que ces légendes furent composées à l'usage des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Bordeaux était une des stations importantes de la voie sacrée qui, du nord de l'Europe, menait en Galice. Mais les inventions des chroniqueurs et des trouvères contenaient une âme de vérité. Le moyen âge savait obscurément qu'autour de la basilique romane et gothique, bâtie en l'honneur de saint Seurin, l'évêque bordelais du cinquième siècle, il y avait un cimetière très antique. Obéissant à ce besoin profond qu'a le peuple de savoir, de préciser, de dater, il le fit remonter à l'époque des preux de Charlemagne, entrés déjà dans la légende.

Longtemps on a cru que ce cimetière s'était constitué au moment où le christianisme prit racine en Aquitaine, autour du tombeau de saint Seurin. Il est certain qu'à Bordeaux, comme à Tours, comme au faubourg Saint-Marcel de Paris, le tombeau du saint, foyer de prodiges pour les vivants, fut un centre de ralliement pour les morts, que les dévots voulurent de toutes parts reposer auprès du corps du bienheureux.

Mais l'archéologie, plus audacieuse que la légende, a permis de croire que la nécropole de Bordeaux, comme celle d'Arles, existait bien avant le cinquième siècle, que les premiers chrétiens se sont établis là sur un cimetière gallo-romain antérieur. Les fouilles

faites en ce moment contribueront sans doute à mettre ce fait en lumière.

Le cimetière de Saint-Seurin ne fut fermé qu'à la Révolution. Les derniers corps inhumés, qu'on croit avoir retrouvés, étaient ceux des victimes de la Terreur. Le sol primitif n'étant qu'à 3 mètres de profondeur, les époques modernes, pour se faire de la place, ont dévasté les sépultures anciennes. Le moyen

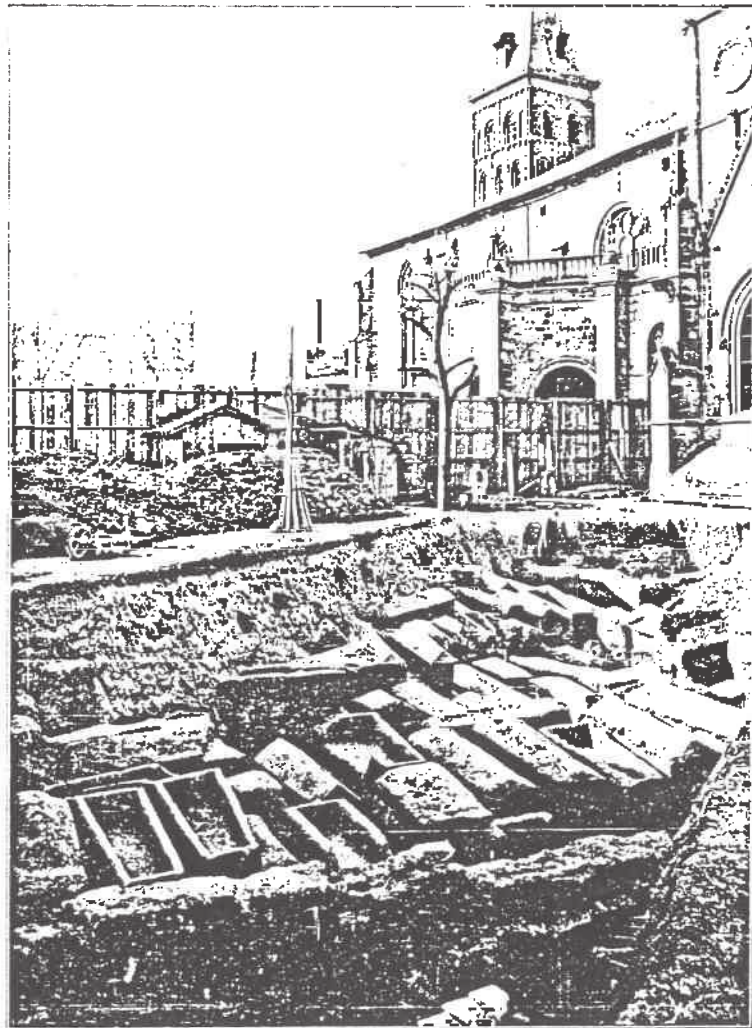
âge a disparu. Mais le cimetière antique a été retrouvé intact.

L'aspect en est saisissant. Les sarcophages de pierre sont apparus entassés dans un désordre pittoresque et très vivant. Aux couches supérieures, ils sont disposés un peu au hasard, érigéant leurs rampants striés, de plus en plus escarpés, et leurs frontons parfois taillés en fougère, parfois portant la croix gravée ou grossièrement figurée par deux traits. La roche primitive est plus imposante : les cuves de pierre, énormes, à couvercles presque plats, dénués de tout signe symbolique, s'ordonnent toutes suivant le rite de l'orientation. Ça et là, entre les sarcophages, sont blotties des sépultures enfantines, des amphores romaines, rigoureusement orientées, elles aussi. Un mur, fait de débris des sarcophages primitifs, marque la clôture d'un second cimetière, plus restreint que le premier.

La partie découverte n'est qu'un faible fragment de la grande nécropole enfouie sous les allées Damour et les rues voisines. Telle quelle, elle donne une idée de ce que furent les Alyscamps de Bordeaux. C'est la première fois que l'on découvre, en pleine ville moderne, un monument de ce genre aussi vénérable. On ne connaissait jusqu'ici, pour ces époques lointaines, que des cimetières ruraux.

Les fouilles de Saint-Seurin, entreprises sur l'initiative de M. Camille Julian, membre de l'Institut, professeur d'antiquités nationales au Collège de France, sont dirigées par la Faculté des lettres de Bordeaux et subventionnées par la Ville. Elles prouvent que nos universités provinciales ont le sentiment très net de l'œuvre de décentralisation scientifique pour laquelle elles ont été créées.

PAUL COURTEAULT.



Un coin du cimetière gallo-romain de Saint-Seurin. — Photographes de M. Th. Ammann.

(1) Voir L'Illustration du 8 janvier 1910, p. 23.



SAINT-FORT

Il est difficile de parler de l'Eglise Saint-SEURIN sans évoquer Saint-Fort et pourtant il n'est pas certain, que celui-ci ait existé !

Je remercie Mme AUVARD Mlle BROUSSE et Mme FARBOS qui m'ont fait parvenir des renseignements à ce sujet et, je vous les communique en vous laissant le soin de vous faire une opinion.

(DOM DEVIENNE).

Les partisans de Saint-Fort estiment, que c'est un évêque martyr, auquel il est convenu de donner ce nom. Mais à quelle époque vivait-il, quel supplice subit-il ? On suppose que Gallien, évêque de BORDEAUX et martyr en 474 est notre Saint-Fort !

Ce nom ayant été donné à cause de sa force corporelle ; les ossements de cette relique sont d'une grosseur extraordinaire.

(E. LAROCHE) "A travers le vieux Bordeaux"

Saint-Fort est SIGEBERT, Comte de Bordeaux, que Saint-Martial déclare avoir été le premier Evêque de la Cité et dont le manuscrit du X<sup>e</sup> siècle a été retrouvé à la Bibliothèque Nationale. Ce Sigibert fut décapité.

Le corps de Saint-Fort se trouve dans la chapelle portant son nom. Il a été retrouvé tout entier, sauf le bras droit sur lequel autrefois se faisaient les serments et qui a disparu pendant la Révolution.

(G. PLANES BURGADE).

Descendons dans la crypte, partie la plus ancienne de l'édifice (fin du X<sup>e</sup> siècle) sous les colonnes de marbre, qui supportent les arcades trapues et les voûtes basses des trois nefs antiques.

Des sarcophages reposent çà et là. Parmi eux, à la place d'honneur, voici l'autel tombeau de Saint-Fort sur lequel au mois de mai, on couche les enfants pour les rendre robustes.

Mr BRUTAILS démontre que Saint-Fort n'a pas vécu .... Forte, nom neutre désignait un reliquaire ; il existait à Saint-Seurin un "Forte" sur lequel on prêtait serment.

Les partisans de Saint-Fort s'entendent sur le fait, qu'il y a eu un évêque martyr, mais ils ne purent citer son nom exact, ni l'époque pendant laquelle il vécut. Selon les uns, il fut décapité ou éborgné, selon les autres, lapidé.

Certes en 1601, le cardinal de SOURDIS authentifie les reliquieuses de "Saint-Fort" confirmé par Mgr d'Arrau en 1807 et le Cardinal Donnet en 1847. Cependant, nous avons le droit de nous demander sur quels caractères les ossements d'un Evêque martyr se distinguent des ossements d'un simple fidèle ?

Ce saint Bordelais, il faut bien le dire encore et avec Cirot-de-la-ville, est un Saint-Fort répandu, puisqu'on le retrouve aux quatre coins de la France, : église de Tournenay, dans les Deux-Sèvres, puis à Loudun, Saint-Jouin-de-Marne, Clazay, Saint-Fort-en Mayenne,



et Saint-Aigulin en Charente-Maritime.

Le professeur COURTEAULT déclare que jadis, on prêtait serment sur des Corps Saints ou sur des autels et cela s'appelait "jurer sur le fort". Ce "fort" avait pour synonyme "chasse", "autel", "relique"

Il serait donc possible, que ce Saint-Fort soit né d'une erreur d'interprétation, due à un scribe du XII<sup>e</sup> siècle, qui copia un texte où il était question à Saint-SEURIN d'un serment sur le "Saint-Fort". Une lettre majuscule à FORT et le personnages était né.

Aussi imprécis qu'il soit, Saint-Fort dans sa crypte, appartient à l'Histoire Bordelaise ou à sa légende, et il a donné son nom à une importante foire aux fleurs.

°  
° °



d'après le moule de Trésard

SAINT-FORT DANS LA CRYPTE DE SAINT-FORT

C'est tout nouveau :

" BORDEAUX insolite "

Un livre de 124 photographies anticonformistes  
sur une Ville que l'on croit bien connaître...

En librairie 195 Fr.

Prix très préférentiel pour les membres de l'AGB

Pour tous renseignements  
s'adresser à Mme CASTELNAU

LES APOTHICAIRES (SUITE)

Sur un plan personnel, le 16 juillet suivant, Pierre II participe à une transaction en vue d'entrer en possession de biens fonciers sis au Gréhil, Lignan (Gironde), provenant des droits de feüe sa mère sur la dot apportée par Dlle Catherine FAURIE, sa soeur, première épouse de Me Henry MAYAC, Procureur du Présidial de Guyenne (11). Il faut savoir que François FAURIE, marchand, avait acquis, le 12 décembre 1608, de Pierre MARTEAU, une pièce de terre labourable sise à la Palanque de Labat, lieu attenant au Gréhil, Lignan. Il y avait donc là un bien familial des FAURIE.

Quatre jours plus tard, Pierre II acquiert de Henri MILLAUD, époux de Jeanne LARQUEY, charpentier de barriques, "une chambre fort délabrée", une pièce de terre labourable et une vigne, toujours à Lignan, pour 135 L.

Malheureusement sa vie est assombrie par la perte de sa fille Rose, âgée de 2 ans, le 30 septembre 1711, que l'on inhume dans l'église Saint-Siméon, "à l'entrée de la petite porte du choeur".

Pourtant les obligations professionnelles font que nous retrouvons signataires d'une délibération désignant les Srs Charles DARGENT, Jean VILARIS et Gabriel BELIN fils pour le service des pauvres de l'Hôpital Saint-André "toutes et quantes fois qu'ils en seront requis", le 15 septembre 1712 (12). Il s'agit, bien entendu, de l'ancien hôpital qui occupait le bas de l'actuelle rue Vital-Carles, laquelle n'était pas ouverte.

Sept jours après il achète à Mre Jean de BOURAN, écuyer, demeurant à Saint-Genès-de-Lomnaud, une pièce de pré de 2 journaux 14 règes, sis au Pré de Verdus, Lignan, pour 200 L.

Le curé de Sainte-Colombe étant peu arrangeant, il signe une délibération de la Compagnie, le 8 mars 1714, décidant le transfert de son siège dans l'église des Grandes Carmes, sur les Fossés de l'Hôtel de Ville, l'actuel cours Victor-Hugo. Cette église abritait déjà nombre de confréries, à la manière de l'immeuble que nous utilisons, 2 rue Paul-Bert !

Le 14 février de l'année suivante, la Compagnie le charge de faire sommation à Jacques SILLAC, bourgeois et Me Apothicaire de Bordeaux, pour le partage de la Thériaque dont la composition a été faite en 1714 et qui doit être fait au prorata des sommes engagées par chacun.

Le 25 octobre, nous le voyons acheter à Jacques MAURIN, époux de Leonne LARQUEY, vigneron, une mesure et un jardin, encore à Lignan, pour 130 L. Il constitue ainsi lentement son patrimoine.

Toujours attentif à ne rien perdre des honoraires qui lui sont dus, il (13) fait opposition, le 2 décembre 1716, à ce que le Sr BOUTELIER, marchand de notre Ville, se désaisisse de ses biens avant paiement des pansements et médicaments qu'il a dispensés à la mère et au fils décédés de celui-ci.

....

11 - Me Henry Mayac se remariera deux fois, d'abord avec Marie Montalier, d'où Jeanne, religieuse professe du Couvent Notre-Dame, et Blanche qui épousera Jean Colomb, bourgeois et courtier de Bordeaux, puis avec Marguerite Jaubert, Dlle, d'où Pierre, praticien, et Marie qui s'unira avec Pierre Vinand, bourgeois et marchand de Bordeaux.

12 - Cette désignation résultait d'une élection au sein de la Cie. La fonction gratuite était honorifique. En fait, c'était à des garçons apothicaires ou compagnons apothicaires, choisis parmi les plus instruits et méritants, des seize que comptait la Ville pour 17 Mes Apothicaires, qu'il appartenait d'exercer leur art à l'Hôpital, moyennant 1 L. de gages, logés, "tenus blancs et nets".

13 - Il demeure alors Rue Saint-Siméon.



Véritable banquier de la Compagnie, celle-ci reconnaît, le 16 juin 1718, lui devoir 1 500 L.

Profitant des dispositions favorables des Statuts de sa Corporation, il demande, le 2 juin 1722, que son fils Pierre soit reçu Me Apothicaire à Bordeaux, par application du droit qu'il détient en tant que Me lui-même, renonçant cependant à faire recevoir un autre de ses enfants ou un gendre. Cette requête va être soumise, dans la forme, à l'examen de la Compagnie (14)

Le 20 août 1723, il vient d'acheter à Sr Pierre DUSOULIER, sous-diacre, un bien sis à Piron, toujours dans le même secteur de Lignan, quand, le 9 septembre sa fille Marianne, s'unit, en l'église Saint-Siméon, à Sr Jean PLATON de MARTEL, avocat en la Cour, demeurant à Rauzan, fils de feu Charles, vivant juge de Rauzan, et de Dlle Marie ANTOINE.

Ce mariage n'eut, sans doute pas l'heur de plaire aux deux familles car chacun des futurs fit présenter, par trois fois, des actes respectueux à ses parents.

D'ailleurs, ces derniers ne paraissent pas avoir été présents, ni représentés, leur signature ne figurant pas au bas de l'acte et seul Pierre, frère de l'épouse, qui se dit déjà Me Apothicaire alors qu'il ne sera reçu à ce titre que le 19 décembre suivant, est témoin.



Les PLATON de MARTEL, comme les ANTOINE, méritent bien qu'une parenthèse soit ouverte à leur intention.

Mme Jacqueline PLAT, notre aimable collègue, a bien voulu se charger des recherches les concernant à RAUZAN.

De Charles PLATON de MARTEL et de Marie ANTOINE nous ne saurons rien car les registres paroissiaux de Rauzan, antérieurs à 1713 font défaut.

Par contre, le jeune couple de Jean PLATON de MARTEL et de Marianne ROCHET vit à Rauzan où naissent :

- le 26 août 1727, Marianne
- le 12 octobre 1728, Pierre
- le 28 octobre 1729, Marie-Thérèse
- le 12 décembre 1730, Marie-Rose
- le 26 septembre 1733, Louis
- le 26 septembre 1737, Claude-Antoine

Sans qu'il soit possible d'établir avec certitude un lien, à la même époque s'unissent, à Rauzan, le 27 novembre 1719, Sr Jean PLATON, apothicaire, et Marie LAVAUD, de cette paroisse, d'où :

...

14 - Une enquête sur la vie et les mœurs de l'aspirant apothicaire durait deux mois pour les fils de Maître et davantage pour les autres. Durant cette période, des contacts tous les quinze jours permettaient aux apothicaires de mieux connaître l'intéressé et de mieux le juger. Un examen professionnel, puis la réalisation d'un chef-d'œuvre aboutissaient à l'obtention du titre d'Apothicaire. Pour exercer et "lever boutique" il fallait encore acquitter les droits de maîtrise et prêter serment devant le Lieutenant général de Guyenne, après quoi avait lieu la réception au sein de la Corporation avec le titre de Me Apothicaire.

- Philippe, o le 24 mai 1720
- Jeanne, o le 24 avril 1721
- Jean, o le 24 août 1722 qui décèdera le 22 août 1727
- Jean, o le 17 décembre 1723, sur l'acte de naissance duquel St Jean PLATON est dit bourgeois et Me Apothicaire ;notez qu'il était Jurat de RAUZAN lors de son mariage.
- Anne, o le 24 février 1726 qui décèdera le 22 août 1727 elle aussi
- Marianne, o le 27 mars 1727
- Bertrand, o le 17 mars 1728
- Thomas, o le 2 août 1730
- Jean-Philippe, o le 20 juillet 1731
- Jeanne, o le 23 septembre 1733
- Quitterie, o le 29 décembre 1734
- Pierre-Philippe, o le 28 juin 1740.

Quant aux ANTOINE, dès le 7 avril 1644, dans les minutes de Me PERY, notaire à Rauzan, apparaît le mariage de Daniel ANTOINE, Apothicaire de Rauzan, fils de Pierre (15) et de Marie LAFUGE, avec Isabeau CHAUMETTE, d'où notamment :

- Thomas qui sera Me Apothicaire et épousera, en 1684, Jeanne PIGET. Ils testeront en 1702 (Me PERY)
- Isabeau qui s'unira avec Pierre CLAVERIE, Apothicaire de Rauzan, fils de Jean, lui-même Me Apothicaire dans ladite Paroisse, et de Jeanne BRUSSACQ.

Notez que deux frères de Pierre CLAVERIE seront, l'un, Etienne, Apothicaire ; l'autre Anthoine, Me Chirurgien.

Lorsque Jeanne PIGET sera veuve, elle vendra, en 1703 (Me PERY), le matériel de feu son mari à François GUILHON, Apothicaire à Bellefond, pour 100 L.



Refermons la parenthèse et revenons aux ROCHET.

Pierre II, qui commence à vieillir, vend, le 14 juin 1728, deux maisons lui appartenant, sises rue du Pas-Saint-Georges, lui qui avait, patiemment, constitué son patrimoine immobilier.

Toujours en activité malgré son âge - 63 ans - il signe encore, le 27 avril 1729, une délibération de la Compagnie sous forme de mémoire des griefs des Mes Apothicaires contre les Chirurgiens de Bordeaux.

Pourtant, le 1er janvier 1731, le glas sonne pour lui et ses obsèques ont lieu le lendemain, en l'église Saint-Siméon.

Il n'avait pas oublié ses confrères puisque, le 22 Mai 1734, le Sr CHARDAVOINE, Me Apothicaire, remet à la Compagnie un billet de 400 L. fait par feu Pierre II en faveur d'icelle.

...



## LES ROCHET DE BAYONNE

-----

En 1724, lorsque Pierre III ROCHET désire se marier, ses parents donnent, devant Me CAUSSADE, procuration au Sr Jean JORDAN pour consentir à cette union à Bayonne avec Elisabeth PROSET, fille de Sr Bertrand, bourgeois et Me Apothicaire de Bayonne depuis 1700 et de Dlle Marie DEGELIBERT, précisant toutefois "qu'ils ne seront contraints à rien donner à leur fils que quand bon leur semblera " (acte du 7 novembre 1724 3 E 14947 A.D. 33).

Le mariage a lieu à Bayonne, le 27 novembre 1725 (G.G. 69 f° 147, A.M. Bayonne).

Qui était Isabelle PROSET ? Née à Bayonne (1705-1762) elle était fille des susdits, lesquels s'étaient unis par contrat en 1702. Sr Bertrand, son père (1661-1732) était lui-même fils d'autre Bertrand, marié vers 1659 avec Marie CAMPISTON, dont un ancêtre, Martin, était aussi Apothicaire à Bayonne en 1620.

Pierre III ROCHET exerce son art à Bayonne où son union est bénie puisqu'il a treize enfants, dont un fils, Bernard, né en 1747 à Bayonne, épouse, en 1770, Jeanne CLERISSE (famille originaire d'Oloron) avant de devenir lui-même Me Apothicaire.

Un autre de ses enfants, Gracy-Ursule, née en 1728 à Bayonne, épouse en 1749, Jean LARROUY-CASTERA (G.G. 92 A.M. Bayonne) pour mourir dix ans plus tard ayant mis au monde, en 1751, Catherine laquelle s'unit en 1779, à Bayonne (G.G.117 A.M. Bayonne) avec Jean-Marie GAUBE, Me Apothicaire de cette ville, né à Roquefort-de-Marsan, diocèse d'Aire. Encore un homme de l'Art.

Cinq générations se sont ainsi succédé dans cet art à Bayonne.

Notons enfin que Pierre III ROCHET se signale dans sa ville, le 17 mars 1784, où en qualité de physicien et d'apothicaire, il dirige les expériences aérostatiques de globes de taffetas inventées par MM. de MONTGOLFIER : un globe s'élèvera jusqu'à 2.000 toises, un autre tombera dans la mer devant une foule de personnes venues de 10 lieues à la ronde (Journal de Paris n° 102 du 11 avril 1784).



Un bref retour en arrière est nécessaire pour évoquer un procès qui s'ouvrit en janvier 1752, à l'initiative de Pierre FRONTON DECRAN de LA CHENAYE, écuyer, Sgr de la Maison noble du Grand Verdus, à Lignan, demeurant à Bordeaux Fossés du Chapeau-Rouge, qui menaçait les héritiers de Pierre ROCHET II, à savoir :

- Pierre ROCHET, bourgeois de Bordeaux, dt rue et place Canteloup, à Bordeaux.

...

- Dlle Marie ROCHET,
- Dlle Thérèse ROCHET, dt Fossés-de-L'Hôtel-de-Ville, à Bordeaux,
- Sr Bernard ROCHET, négociant à Nantes,
- Sr Pierre III ROCHET, Me Apothicaire à Bayonne,
- Dlle Marianne ROCHET x Sr PLATON-du-MARTEL, avocat à Rauzan,

de prélation et retrait féodal des biens sis au Gréhil, Lignan, pour non paiement des lods et vente, comme étant dans la mouvance de la Maison noble du Grand-Verdus.

Les héritiers n'ayant pas pu apporter la preuve du paiement effectif, malgré les recherches entreprises à leur demande, durent se résoudre à verser les sommes réclamées.



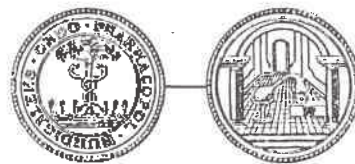
Comme d'autres Corporations, celle des Apothicaires de Bordeaux faisait frapper des jetons, sans doute remis à ses Membres dans diverses circonstances.

Celui qui est représenté ci-dessous semble dater du XVIIIème siècle.

Il comporte, à l'avrs une inscription circulaire :

BURDIGALENS - ORDO - PHARMACOPOL

entourant un palmier autour duquel s'enroulent deux serpents et, de part et d'autre, trois plantes vraisemblablement médicinales.



Au revers, un laboratoire est figuré équipé d'une cornue posée sur un fourneau et reliée à un ballon.

Le jeton, en argent, avait un diamètre de 28 mm et pesait 8,5 grammes.

Si cette petite étude présente quelque intérêt, notamment en ce qui concerne la vie d'un apothicaire bordelais intimement liée à l'évolution de la Corporation, elle présente aussi un curieux enchaînement de familles

....



d'apothicaires, venant d'horizons divers, réunis au hasard des alliances ;  
mais faut-il tout faire supporter au hasard ?

Recherches, à BAYONNE ..... M. DOUYROU  
à RAUZAN ..... Mme J. PLAT  
à BORDEAUX ..... P. DUPOUY

#### BIBLIOGRAPHIE

- Histoire de la Corporation des Apothicaires de Bordeaux, de l'enseignement et de l'exercice de la Pharmacie dans cette ville (1305-1802) - Emile CHEYLUD, 1897.
- Minutier de Me CAUSSADE, Bordeaux, A.D.33
- Minutier de Me PERY, Rauzan, A.D. 33
- Livre des Bourgeois de Bordeaux, A.M. BORDEAUX
- Registres paroissiaux, Saint-André de Bordeaux, A.M. BORDEAUX
- " " " Saint-Seiméon " " " "
- " " " de RAUZAN
- " " " de Bayonne, A.M. BAYONNE.



QUI PEUT NOUS INDIQUER  
LE BUT DE CETTE RECETTE ?

-----

Ecense de rose, 4 goutte  
Eau de rose, 20 gouttes  
Allouèze, gros comme un noisette  
Trois grain de musque  
  
O f. 50 c. de tain (ecence)  
O f. 50 c. de lorier de france

On fait dissoudre tout cela dans un  $\frac{1}{2}$  verre d'eau de vie, l'orsque on veut préparé la pate on rape trois grosse d'ail on prend ensuite deux cuillère d'eau chaude sans être bouillante on ajoute un peu de sel on verse dans cette eau 25 goutte de la préparation expliquée puis on met de la farine de seigle pour faire une boule grosse comme les deux points on prêtit assez ferme on fait bouillir cette boule jusque qu'elle monte à la surface de leau.

Communiqué par M. BOSSOUTROT

Nous adresser la réponse au siège de l'A.G.B.

## B I B L I O T H E Q U E

Mise à jour de la Bibliothèque à la date du mercredi 31.10.1990.

- Livres SERIE P : appartenant à l'A.G.B. Prêt : 15 jours.

P 205 : Le Tout Bordeaux 1960 Henri et Claude VAN PEE

P 206 : L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité  
Second colloque tenu dans le canton de Créon les 16 et 17.9.89.

- Livres SERIE D : déposés pour un certain temps seulement par des membres adhérents A.G.B. Prêt : 15 jours

D 29 : Le petit livre du Grand Livre Henri TISOT

D 30 : Les Mémés Alain PUJOL

D 31 : Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle. I.N.E.D.

D 32 : Répertoire des Patronymes étudiés C.G.A.S. 1990.

- BULLETINS REGIONAUX :

ANJOU : Association Généalogique - N° 57

ARDENNES : Cercle de Généalogie et Héraldique - N°44

BOURBONNAIS, CENTRE : Cercle Généalogique et Héraldique - N° 47

BRIE : Généalogie Briarde - N°10

CHARENTE MARITIME : Cercle généalogique de Saintonge - N° 8

FINISTERE : " Le Lien " - N° 35

GIRONDE : Cahiers du Bazadais - N° 89 et 90

HAUTE-SAONE : " SALSA " - N° 34

ILE DE FRANCE : - " STEMMA " - N° 47

- Nouvelles Racines - N° 20

LANDES : - Centre généalogique - N° 15

- Bulletin Société Borda - N° 418

LANGUEDOC : Cercle généalogique - N° 48 et 49

LORRAINE : Généalogie Lorraine - N° 77

LOT-ET-GARONNE : Groupement Héraldique et Généalogique de l'Agenais - N°2NS

MAINE ET PERCHE : " Le Bordager " - N° 18

MARCHE ET LIMOUSIN : " D'Onte ses " - N° 50

PAS-DE-CALAIS : Association Généalogique - N° 27

PYRENEES ATLANTIQUES : Cercle généalogique - N° 23

RHONE-ALPES : Généalogie et Histoire - N° 63

ROUERGUE : Vivre en Rouergue - N°4

VENDEE : Cercle Généalogique Vendéen - N° 39

VICHY-CENTRE : Salon Généalogique - N° 12

- BULLETINS ECHANGES HORS FRANCE :

CANADA : Mémoires de la Société Généalogique Canadienne Française - N° 41/2

LA REUNION : Cercle Généalogique de Bourbon - N° 28 et 29

CARAIBE : Généalogie et Histoire - N° 17, 18, 19, 20.

- BULLETINS D'ORGANISMES PROFESSIONNELS :

S.N.C.F. : Cercle généalogique des Cheminots - N° 20

P.T.T. : Cercle généalogique des P.T.T. - N° 43

BANQUE DE FRANCE : Section Généalogie " Généea " - N° 13, 14, 15.

CAISSE D'EPARGNE : Les Nouvelles généalogiques de l'Ecureuil - N° 32, 33.

I.N.R.A. : Bulletin de la Commission Généalogie - N° 15, 16.

ETABLISSEMENT D'ARMEMENT - AMX-APX : " Ki-Kan-Dou...! " - N° 14

C.G.M.I. : Cercle Généalogique du Ministère de l'Intérieur - N° 8

ARMEMENT : Club Sportif et Artistique de l'Etablissement Technique Central de l'Armement - N° 5, N° spécial : Répertoire des Patronymes.



- REVUES ET MAGAZINES :

GE-MAGAZINE : N° 85

REVUE FRANCAISE DE GENEALOGIE : N° 69,70.

ARCHISTRA : N° 95, 96.

LES CAHIERS DE L'IROISE : N° 1, 2, 3 de 1990.

GIRONDE-MAGAZINE : N° 21

MEMOIRE DE BORDEAUX : Compte-rendu du 3.5.90. Commission Culture.

LE TEMPS RETROUVE : N° 43,44,45,46.

NOTRE TEMPS : N°250

GIRONDES : Conseil Général de la Gironde - N° 5

L'HISTOIRE : N° 137

Pour répondre à une question posée par une adhérente lors de notre Réunion Informelle du 11 octobre 1990, concernant le département de la Somme en Picardie, je signale que ce département est normalement couvert par " Le Généalogist Picard ", bulletin reçu jusqu'à présent normalement : l'indication en est donnée sur la couverture même de ce bulletin. Le dernier numéro paru du " Généalogist Picard "(N°56) a été signalé dans notre bulletin A.G.B. de Septembre 1990.

M. Castelnaud

## Maison du Petit Saint-Thomas

Rue du Bac - PARIS

Tout le Mois de Décembre

Grande Exposition des

**Jouets & Jeux**

LIVRES

Articles *pour* Étrennes

Nous sommes tous les ans les Clients de Paris à la Maison du Petit Saint-Thomas, la plus en pointe, dans le monde, pour les jouets, les livres, les articles pour l'étranger. C'est la Maison du Petit Saint-Thomas de Paris, les articles de Noël et du jour.

Envoi Franco du Catalogue



" Le Réve " Reliure Papier, entièrement illustrée  
par les artistes de la Maison du Petit Saint-Thomas.  
C'est un joyau pour les amateurs de l'art.  
Il est en vente chez nous, 12.50  
Prix exceptionnel

VIENT DE PARAITRE :

**Agenda-Foyer du Petit-S'-Thomas**  
POUR L'ANNÉE 1905

Prix : **45** Centimes

Demander le Catalogue Spécial des

Livres d'Étrennes pour 1905



LES ANNEES PASSENT .....

.... LES COUTUMES DEMEURENT

BARBET	1778	1800	BARTRES	65
BELLOC	1750	1780	ST MACAIRE	33
BEYLARD	1720	1740	ST MACAIRE (?)	33
CAUDEBAN	1825	1860	BARTRES	65
	1858	1880	BENAC	65
	1892	1985	TARBES	65
CAZERES	1860	1890	TARBES	65
CHARRON	1740	1794	ST MACAIRE	33
CLERMONT	1848	1907	LOMBEZ	32
***	1908		MORCENX	40
CORTOT	1950		BORDEAUX CAUDERAN	33
d'AIZE	1705		MISSON "au VETOUR"	40
DALIER	1820		TARBES	65
DARAIGNEZ	1826	1887	LAHOSSE	40
***	1889		DAX	40
DARRé	1851		LOMBEZ	32
DARRIGADE	1700		MISSON	40
***	1706	1749	HABAS	40
DARTIGUES	1706		HABAS	40
***	1726		PEYREHORADE	40
de BASTèRE	1683	1706	HABAS	40
de CAZAUX	1690	1716	HABAS	40
DENEY	1700	1765	ST MACAIRE	33
DUBOUT (DULOUP)	1747		BARTRèS	65
DUCOURNAU (EAU)	1683	1786	HABAS (au Pondié)	40
DUFOURCQ	1790		PUYOO	64
DUHON	1829	1883	POMAREZ	40
DULOUP	1790	1818	BARTRèS	65
DUTAUZIA	1840		POMAREZ	40
FAYET	1700		PEYREHORADE	40
GAMBADE	1876		MASLACQ	64
GASSIAT (du)	1680	1789	HABAS (au Gassiat)	40
GUINLE	1820	1980	TARBES	65
LABADIE	1858	1915	ARREAU	65
LABAT	1850		LANGON (?)	33
LACARRAU	1710	1785	SALIès de BEARN	64
***	1823	1847	HABAS	40
LACOMBE	1794		SIREUIL	24
***	1823		MILHAC D'AUBEROCHE	24
***	1770		ST GEYRAC	24
LACRAMPE	1795	1820	BENAC	65
LAFON	1730	1765	ST MACAIRE	33
LAGORCE	1780		MILHAC d'AUBEROCHE	24
LALANNE	1838	1858	MUGRON	40
LAPADUE	1750		SALIès de BEARN	64
LAPORTE	1820	1940	TARBES	65
LEGLISE	1832	1852	LAGON	33
LESPINE	1844	1860	BORDEAUX	33
LESTRADE	1800	1821	ST ANTOINE D'AUBEROCH	24
***	1848		MILHAC D'AUBEROCHE	24
***	1902		BORDEAUX	33
MAGNIN	1973		BORDEAUX	33
***	1945		TARBES	65
MAURIAC	1730	1879	ST MACAIRE (?)	33
***	1880		CENON	33
***	1918		BARSAC	33
MAZOA "HAURAT"	1800		BèNAC	65
MUSSOTTE	1840	1879	BORDEAUX	33
PAULY	1790	1859	PUYOO	64
PELISSIER	1872		ARREAU	65
SARRADE	1720	1768	ST MACAIRE	33
SEGNié (SEIGNER)	1780	1821	MILHAC D'AUBEROCHE	24
THEAR "Crespi"	1825		BARTRèS	65
VIGNEAU	1750		ST MACAIRE	33



AU HASARD DES RECHERCHES...

-----

Sur le registre paroissial de Semussac (17):

A la fin du registre, le curé a mentionné quelques événements importants, dont celui-ci (orthographe respectée):

NOTA

"...Le printemps de la présente année 1785 a été si sec qu'il ny a presque pas de froment, excepté dans les pièces qui avaient été ensemencées de très bonne heure. Ce qui prouve que dans cette paroisse on fera toujours bien de semer immédiatement après la récolte, n'importe le temps qu'il faye, l'expérience est le meilleur de tous les maîtres. Les métures ont entièrement manqué ainsi que les baillarges et ny a point eu du tout de bled d'Espagne. Le grin a été abondant pour obvier aux triples effets de la disette.

L'intendant a fait venir plusieurs cargaisons de ris qui ont été distribuées, répartis dans les différentes paroisses de la province. Même les curés ont été les distributeurs.

Et voici de quelle manière on servoit ce ris aux pauvres. On avait un grand chaudron dans lequel on mettoit cinq livres de ris en autant de pintes d'eau qu'il en faloit pour le faire cuire, quand il commençoit à devenir épais, on mettoit dans le dit chaudron cinq livres de pain coupé à morceau qu'on faisoit boullir avec le ris, on brassoit le dit mélange, avec une spatule jusqu'à ce que l'almaguame fut fait, on saloit et on mettoit cinq onces d'huile ou miel avant de le tirer. Une demi livre de cette boullie faisoit plus d'effet qu'une livre et demi de pain ordinaire..."

( Définitions: les "métures" étaient des pains de farine de maïs et les "baillarges"(ou baillards), le nom donné à plusieurs variétés d'orge ).

Extrait du " Journal de Marennes ", charente maritime :  
( n° 52 du 30 décembre 1866 )

"...Nous avons reçu la note suivante que nous publions dans l'intérêt de nos lecteurs:

- Par ces temps d'humidité, avoir soin de mettre une pincée de farine de moutarde dans les bas ou chaussettes avant de les prendre.

Outre ses vertus hygiéniques, la moutarde a celle d'occasionner un sentiment de chaleur permanente, ce qui évite l'arrêt de la transpiration, les douleurs, les rhumatismes et surtout le transport au cerveau, parce que le sang est attiré aux parties basses.

Je crois par cet avis rendre un véritable service à l'humanité..."

Communiqué par Janine LABARRE

LE 4 FEVRIER 1792, UNE DISPENSE EN BONNE ET DUE FORME  
POUR CONSANGUINITE

-----

Les documents ci-après, découverts aux Archives départementales de la Corrèze par notre collègue Simone Hourdequin, sont fort intéressants. Combien d'entre nous souhaiteraient trouver aussi clairement expliqués les problèmes de consanguinité si généralement signalés par une assez brève mention dans la rédaction des actes de mariage.

Ils se rapportent à l'époque de la Constitution civile du Clergé : l'évêque y est dit "du département de la Corrèze". Pourtant, ce "prélat-fonctionnaire", qui n'est plus "qu'en communion avec le Saint-Siège", maintient le droit de regard de l'Eglise sur les questions de consanguinité (que le pouvoir civil négligera) et impose une enquête qui nous vaut un bien curieux "arbre généalogique". Les registres sont encore tenus à l'église.

En voici la transcription :

Nous ici dénommés presents lors de la présente enquette pour le mariage proposé entre Pierre MARTIN veufs de Françoise COUDERC et Marie FADAT prétenduë en présence de Me Pierre CHAPELLE premier vicaire de la paroisse St-Martin de Brive avons procédé à la ditte enquette pour statuer sur le degré de parenté aux fins d'obtenir dispense de Mr l'Evêque du département.

Nous Antoine COUDERC beau père à Pierre MARTIN et père de Françoise COUDERC sa premiere femme et François COUDERC frere de cette premiere femme et Pierre MALEPEYRE oncle de la prétenduë et Leonard FADAT son frere et Pierre LACOSTE son oncle ... attestons que les deux futurs époux se trouvent parents au cinquième degré encore ne le sont ils qu'en ligne collatérale par l'alliance de Pierre MARTIN avec Françoise COUDERC sa premiere femme et parente de Marie FADAT prétenduë, ainsi qu'il conste

I Jean COUDERC	I Etienne COUDERC freres
II Antoine COUDERC	II Françoise COUDERC
III François COUDERC	III Pierre MALEPEYRE
IIII Françoise COUDERC premiere femme	IIII Jeanne MALEPEYRE épouse de Jean FADAT
IIIII Pierre MARTIN pretendu	IIIII Marie FADAT pretenduë

attestons que foi peut et doit etre ajoutée à notre déclaration comme ayant dit vrai, ny les uns ny les autres ne sachant signer, lecture leur en a été faite et ont tous déclarés que c'était leur veritable scavoir.

Jean Joseph BRIVAL, par la divine misericorde dans l'unité de foi et en communion avec le St Siège apostolique évêque du département de la Corrèze

Vu la supplique présentée par Pierre MARTIN veufs de Françoise COUDERC habitant du village de Lacombe, paroisse St-Martin de la ville de Brive et Marie FADAT du lieu du Chapelier paroisse de Noailles l'un et l'autre de notre diocèse

Aux fins d'obtenir la dispense des empêchements qui sont entr'eux pour le mariage proposé, lequel empêchement est au cinquième degré de consanguinité ainsi qu'il conste par la déclaration faite en présence de Mr Pierre CHAPELLE, premier vicaire

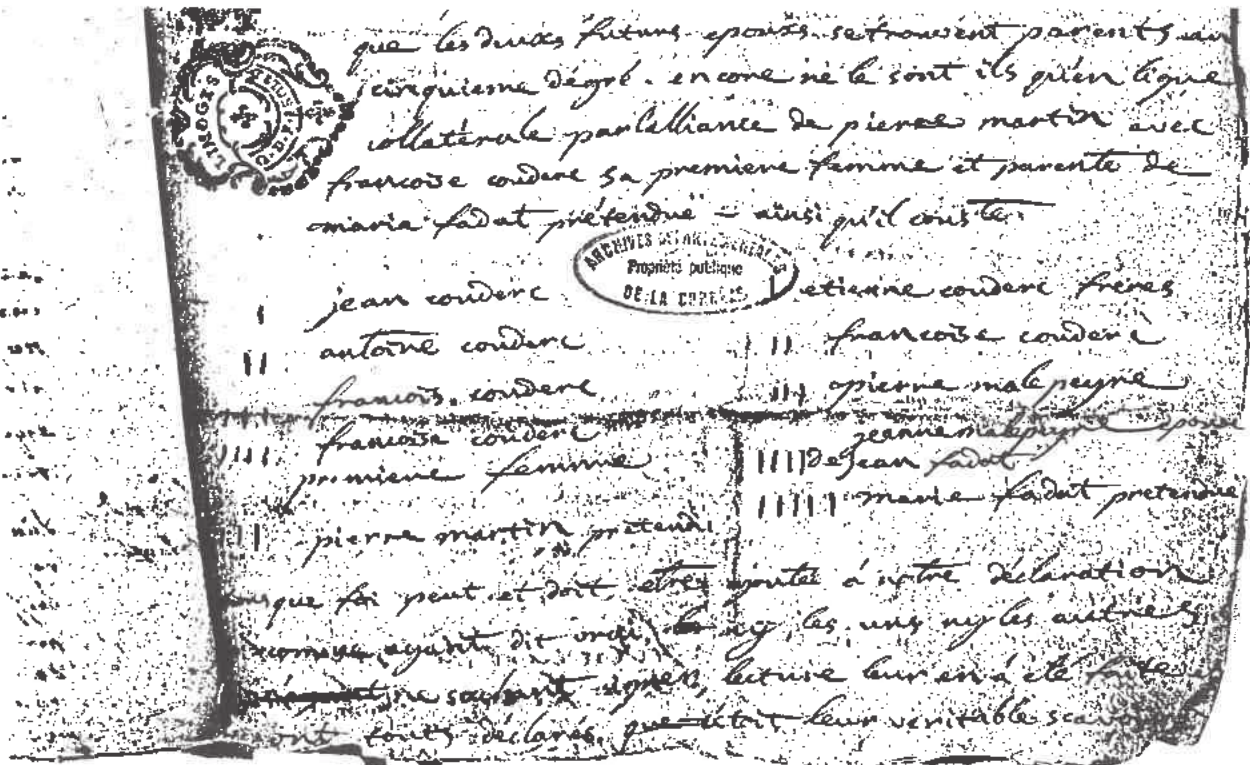


de la paroisse St Martin de Brive commis à cet effet, laquelle déclaration a été déclarée véritable par Antoine COUDERC, Francois COUDERC, Pierre MALEPEYRE, Léonard FADAT, et Pierre LACOSTE tous les cinq parents aux deux futurs époux.

Nous ayant égard aux motifs énoncés dans la dite supplique et voulant traiter favorablement les exposants, avons accordé et accordons la dispense demandée, et permettons à Mr GALET curé de Noailles (ainsi qu'ils l'ont requis) de leur impeter ou faire impeter la bénédiction nuptiale cela et quand il le jugera à propos : pourvu qu'il n'y ait à ce mariage aucune opposition, ny autre empêchement et que toutes les formalités soit religieuses, soit canoniques ayent été régulièrement observées. Donné à Brive ce 4 février 1792.

Par mandement SIDEN curé de Brive et vic.  
de Mr l'évêque de la Corréze  
CHAPELLE p<sup>er</sup> vic.

(NOAILLES B.M. 1792 151/3 A.D. 19)



- 1791/24/01 - X MONTESEGEUR Guillaume ,de Lubersac diocèse d'Agen ,fils de François et de ~~M~~-Elisabeth BAUMON avec: GMBVASSIER Jeanne .
- 07/02 - X DUDON Jean avec PECHAUBET Marie de Port ste Marie en Agenais ,fille de Pierre et de + Marie LACHAUCHE .
- 02/02 - X BRUN Jean ,garçon meunier de Lubersac Eton de Duras ,fils de François et de Marie CISSANDEAU avec BEYLARD Catherine.
- 27/09 - X THELIOT Pierre ,mard du diocèse de Clermont en Auvergne à st Donerat, fils de + Gérault et de Marguerite SERRE avec
- 03/11 = PINEAU Jean-Pierre de la psse de st Hiacinthe de la Capesterre, Isle de la Guadeloupe ,fils de + Jacques et Dme Marthe FOY , avec Delle PERPEZAT Marie Jeanne Catherine,(du même endroit que le marié),fille de Mr André et de Dme Marie BOYER .
- 26/11 - AUSUDRE Jean avec LEUGEY Marie ,de Bourdelles, fille de Pierre et de Marie LAMEAU ,
- 1790/20/04 - X DURIEU Paul ,jardinier,30ans, originaire du diocèse de Toulouse, fils de + Gabriel et d'Anne MARTIN avec JAMET Cath.
- 26/07 - X GAUSSAN Jean ,28ans, d'Aillac, fils de Jean et de Marguerite GRENET. avec LAGRAVE Marie d'Aillac ,fille de Jean et de + Marie Angélique LAULAIN .
- =16/08 - X BABIN Maurice ,de la Rochelle, fils de + Michel et de Rose MOREAU avec SERVAN Marguerite.
- 08/11 - X MARILLET Guillaume ,garçon cordonnier, 30ans,de Charnay diocèse de Lyon, fils de Arnaud et de Catherine BROCA avec BERTRIN Jeanne, 30ans .
- 1789/21/01 - X BOUE Jean ,domestique de l'auberge "La tête noire" ; de la psse (?) diocèse d'Auch, fils de Jean et de Françoise ST MARTIN avec CAREAU Elizabeth , de Gironde .
- 13/02 - X DUMAS Jean ,garçon charpentier de haute futaie, de Piis en Agenais jurisdiction de Monflanquin, fils de + Jean et de Cath ANDRICHE avec JULLIAN Marie .
- 17/02 - X ORY François ,garçon faiseur de peignes, natif d'Angers (st Maurice), fils de + Jacques et de Renée Perrine PETIT HOMME avec ABNAUD Jeanne .
- 28/04 = X ARNAUD Jean ,vf en 2e noces de Jeanne LAVAU ,cordier,natif de st Georges de Tours en Touraine, fils de Raymond et de + Marguerite ? avec CONSTANTIN Anne .



LA REOLE : suite ,

- 1789/14/07 - X DUMAS Léonard ,tonnelier, avec BREL Jeanne native de st André du Gard, fille de Jacques et de + Cath REGIMON .
- 22/09 - X LAVAUX Antoine ,jardinier, natif de Segonzac diocèse de Limoges,fils de + François et de Jeanne S....? avec DUPORT Marie .
- 30/09 - XDOUSSAUME Jean avec JANTY Marie ,25ans, de Marmande ,fille de + Jacques et de Marguerite B.....? .
- 17/11 - X SOUBIRAN Pierre ,mard sellier, habt ~~Riscles~~ diocèse d'Auch
- 
- 1788/16/01 - X Sr DUCLUSEAUX Jean ,27ans, capitaine dans les fermes du Roi, natif du village de Chemaur psse st Jean de la Tache d'Angoulême,fils de Michel et de Dme Antoinette LAURENT avec Delle DUCOS Jeanne .
- 22/01 - X SAUNIER J ean ,garçon menuisier, de st Martin de Velines juridiction de montravel en Périgord ,fils de + André et de Anne THIBAUD avec NOLLET Marie ,de Antoine en Allemagne, fille de + Jacques et de Marguerite HUMISEL .
- 29/01 - X BUISSON Jean ,27ans, garçon domestique, de Montpellier ND des Sables ,fils de + François et de Marie CARRIERE avec MORRAIN Marguerite .
- 07/05 - X JOUCOUX Pierre ,savetier, natif d'Anglade en Auvergne ,30ans, fils de Jean (absent depuis 24ans) et de Michèle VIGIER avec

Paroisse de st PEY d'ARMENS GG2

01/01/1737 : Décès de Jeanne TAISSONNE , née à Antibes (Provence), fille de + Guillaume et de + Magdeleine MILHERE., veuve de Sr RANGEARD , forgeron .

SAINTEs psse Ste Colombe (17) .

06/06/1756 : Décès de Elizabeth MACKADAM , native de Londres en Angleterre , veuve de + Etienne SOULARD ,bourgeois de la ville de Saintes , morte le 5 juin agée de 85ans .

Mlle LAURENCEAU, nouvelle adhérente, a bien voulu nous faire profiter d'un travail de recherche qui ouvre une rubrique " toponymie" qui commence par celle de SAINT-ESTÈPHE.

-----

La toponymie de Saint-Estèphe.

Qu'est-ce que la toponymie et pourquoi?

La toponymie, mot issu du Grec "topos" qui signifie "lieu", désigne l'étude des noms de lieux.

Pourquoi la toponymie est-elle intéressante?

Parce que chaque nom de lieu représente une énigme qui a un sens. Le langage a maintes fois changé à travers les siècles, mais les noms de lieux sont restés intacts à cela près qu'ils ont subi quelques modifications de leur orthographe originelle.

L'oubli des anciens dialectes a fait que nous ne comprenons plus la signification de ces noms.

Avant de chercher à résoudre ces rébus, il est donc utile de rappeler que sur notre riche terre du Médoc se sont succédé les Bituriges Vivisques et même plus précisément les Médulli avec leur dialecte Gaulois, puis les Romains avec le latin.

Quand les Vascons qui étaient d'origine hispanique firent leurs incursions, ils laissèrent dans toute une partie sud-ouest de la France un langage qui est l'ancêtre du Gascon actuel. Par contre, une grosse moitié nord de la France parlait le Français; on dit que la France était divisée en deux parties, l'une qui parlait la langue d'oïl et l'autre la langue d'oc. Quand au Français de l'époque il est pratiquement incompréhensible pour les Français du XX<sup>e</sup> siècle.

Pourquoi des noms de lieux?

Parce que les humains ont toujours eu besoin de points de repère pour donner un rendez-vous à quelqu'un, pour retrouver leur maison ou leur parcelle de terre.

Ces points de repère étaient fournis la plupart du temps par les particularités du paysage, une colline, un bois, une côte ou une fontaine. Ce pouvait être également une habitation, le nom d'une personne qui y habitait, le nom d'un arbre ou d'une plante poussant en grande quantité à un endroit précis, en somme rien de bien compliqué malgré l'aspect barbare qu'ont à nos yeux certains de ces noms.

La commune de Saint-Estèphe est sise sur une hauteur dont le point culminant est le village de Saint-Corbien. Généralement, le sol est arable et sablonneux, perméable dans une partie sud, sud-est, sur une couche profonde de grosse grave "Garonneuse", liée de sable roux; dans la partie nord, nord-ouest, le sol plus consistant se trouve sur une base marno-calcaire. Partout le sol est semé de quartz et de cailloux roulés qui se trouvent en très grandes quantités dans certains endroits.

On trouve également dans certains terrains de nombreux fossiles d'oursins, d'huîtres et autres mollusques qui rappellent que tout le Médoc était à l'origine un ensemble d'îles séparées par des bras d'eau, comblés par la suite par l'abondant limon de la rivière, et par le travail des hommes par la suite.

Plusieurs noms de lieux font d'ailleurs référence à la nature du sol.

Cette étude commence donc par le recensement de tous les noms de lieux figurant sur les diverses cartes (I.G.N.-Belleyne-Cassini-Masse), puis sur le cadastre de 1825 et, sur les plaquettes cadastrales plus récentes, enfin dans les registres baptistaires les plus anciens de la mairie de Saint-Estèphe.

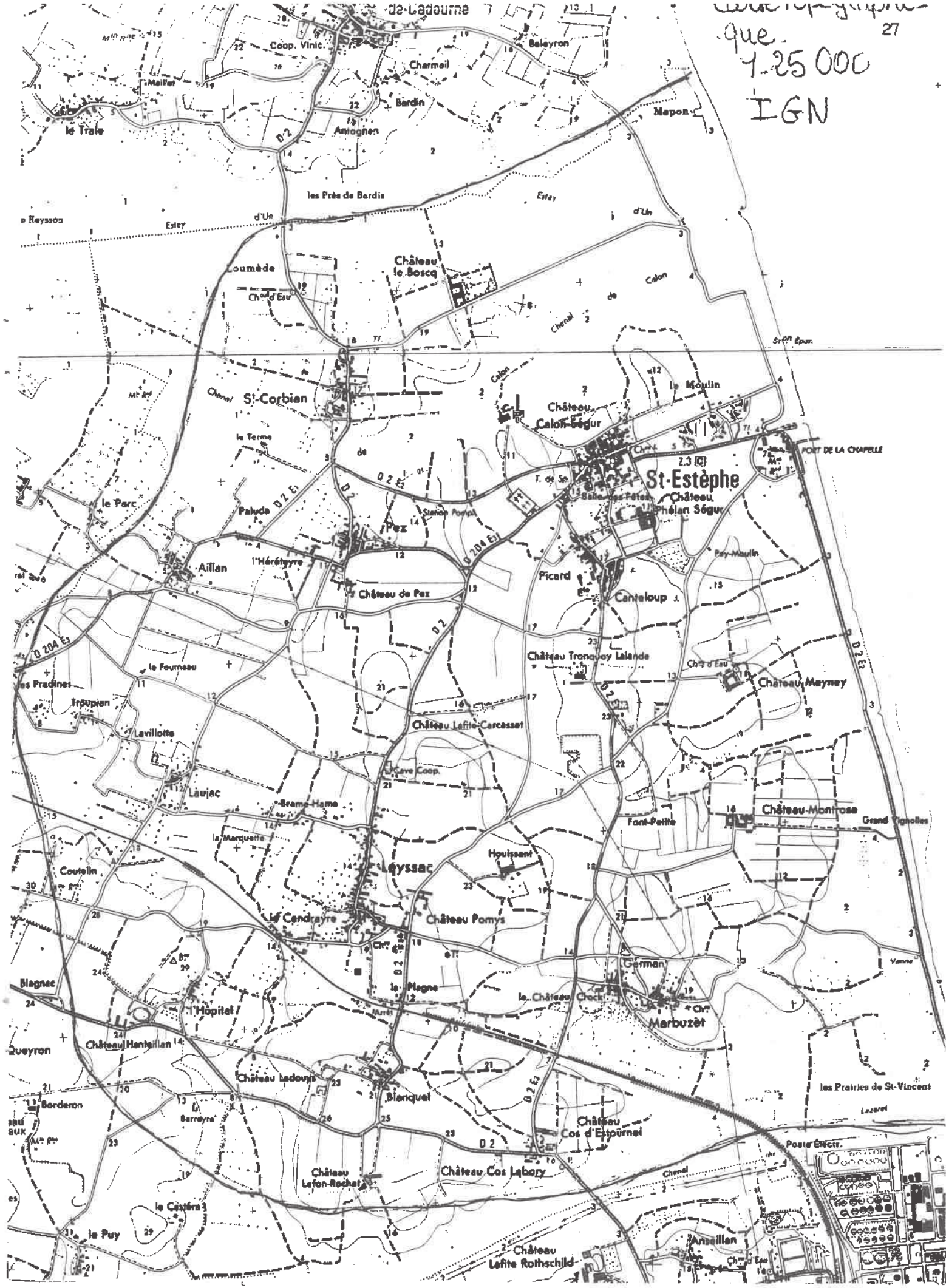
Ces noms de lieux une fois recensés, on peut alors faire un tableau comparatif qui permet de voir que certains noms sont très anciens et n'ont pas changé ou au contraire ont beaucoup changé d'orthographe; d'autres noms sont relativement récents, d'autres encore n'apparaissent qu'à une époque pour disparaître peu après.

Dernière étape, il faut tenter de les traduire.

J'espère que cette étude donnera envie à de nombreuses personnes de redécouvrir leur région à travers les noms de lieux.



que.  
7.25 000  
IGN



de-Ladourne

le Trale

Reyson

le Parc

les Pradines

Blagnac

Queyron

Borderon

le Puy

le Cèstèra

Coop. Vinic.

Charmail

Château le Boscq

St-Corbian

Aillan

Laujac

L'Espèze

Château Ladoury

Château Lafon-Rochat

Château Lafite Rothschild

Antiochen

les Prés de Bardin

Château de Poz

Château de Poz

Château Laffie-Carcassat

Leyszac

Château Pomys

Bianquet

Château Cos Labory

Château Cos d'Estournel

Baleyrón

Château Calot-Ségur

Château de Poz

Château de Poz

Château Laffie-Carcassat

Château Pomys

Château Cos Labory

Château Cos d'Estournel

Château Cos Labory

Château Cos d'Estournel

Charmail

Château le Boscq

Château de Poz

Château de Poz

Château Laffie-Carcassat

Leyszac

Château Pomys

Château Cos Labory

Château Cos d'Estournel

Château Cos Labory

Charmail

Château le Boscq

Château de Poz

Château de Poz

Château Laffie-Carcassat

Leyszac

Château Pomys

Château Cos Labory

Château Cos d'Estournel

Château Cos Labory

Charmail

Château le Boscq

Château de Poz

Château de Poz

Château Laffie-Carcassat

Leyszac

Château Pomys

Château Cos Labory

Château Cos d'Estournel

Château Cos Labory

Charmail

Château le Boscq

Château de Poz

Château de Poz

Château Laffie-Carcassat

Leyszac

Château Pomys

Château Cos Labory

Château Cos d'Estournel

Château Cos Labory

Charmail

Château le Boscq

Château de Poz

Château de Poz

Château Laffie-Carcassat

Leyszac

Château Pomys

Château Cos Labory

Château Cos d'Estournel

Château Cos Labory

Charmail

Château le Boscq

Château de Poz

Château de Poz

Château Laffie-Carcassat

Leyszac

Château Pomys

Château Cos Labory

Château Cos d'Estournel

Château Cos Labory

27

PORT DE LA CHAPELLE

Grand vignoles

les Prairies de St-Vincent

Poste Electr.

Annailan

Château Cos Labory



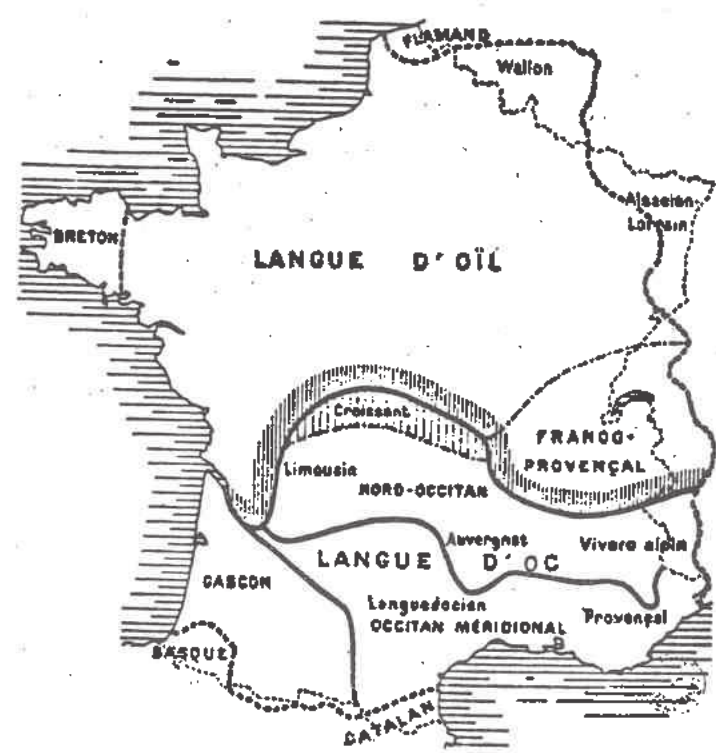




	Carte IGN	Plaquettes cadastrales début 1938	Cadastré de 1825	Carte Belleyme	Tables décennales de 1695 à 1795
	- Laujac - - - - - - - - - - Lazaret  Leyssac  - - - - - Loumède - - - - - - - - - -	Lanasse - - - - - Larue Lassale - - - - - Laujac Laurier Lavillotte - - - - -  Leyssac  Licaut Loumède Long Freytin - - - - -	Lanasse - - - - - - - - - - Lassale Latille Laujac Laurier Lavillotte Lazaret Marie- -Thérèse Leyssac  Licaut Loumède Loug Freytin - - - - -	- - - - - Landebasse - - - - - La Salle - - - - - Laujac - - - - - La Vilotte - - - - -  Leyssac  - - - - - - - - - - - - - - - Loustaunau	- - - - - - - - - - - - - - - Lassale - - - - - Laujeac-Lauyac - - - - - La Vilotte - - - - -  Leyssac ou Leissac ou Lais- -sac -
M	- - - - - Mapon Marbuzet  la Marquette - - - - - - - - - - - - - - - Ch.Meyney Ch.Montrose Le Moulin -	- - - - - Mapon Marbuzet  la Marquette Marais de Lafite - - - - - Mattat Meyney Montrose le Moulin - Mouleyre - - - - -	- - - - - Mappon Marbuzet  Marquette - - - - - Masqueyre Ma-Tarc Mayney Montrose le Moulin - Moura	la maison neuve Mappon Marbuzet  la Marquette - - - - - - - - - - - - - - - le Meyney - - - - - - - - - - - - - - - le moulin de Castéja le moulin de l'eau le Mn de Figue- -raux le Mn de Loudes le Mn de Mariale - - - - - - - - - -	- - - - - - - - - - Marmuset ou Marmuzet -
N	- - - - - - - - - -	Nègues Cans Nougueys	Nègues Cans Nouguey	- - - - - - - - - -	- - - - - - - - - -
P	Paluda - Pey Moulin Pez - - - - - Ch.Phélan Ségur Picard	le Paluda - - - - - Papouan - - - - - la Peseille Petit-chemin Petite palue Petite (et Gran- de) Pigotte Pey Moulin Pez - - - - - Picard	le Paluda Palue de Lafon Papouan Pasquey la Peseille Petit-chemin Petite palue Petite (et gran- -de) Pigotte Pey Moulin Pès - - - - - Picard	le Paluda - Pey Moulin Pès le Peyrat - - - - - - - - - -	- Pès ou Pezes - - - - - - - - - - Piquard



	Carte IGN	Plaquettes cadastrales début 1938	Cadastre de 1825	Carte Belleyme	Tables décennales de 1695 à 1795
	- - - - - La Plagne - - - - - Château Pomys - - - - - les Pradines Les Prairies Saint-Vincent -	le Pin la Plagne le Pointon Pomys Pouyeau les Pradines les prairies Saint-Vincent Prairies des terres blanches Pré Milon le Primoula le Puy	le Pin la Plagne Pointon Poumeys Pouyeau les Pradines les prairies Saint-Vincent Prairies des terres blanches Pré Milon Primoula le Puy	- - - - - - - - - - - - - - - Poumeix - - - - - les Pradines -	- les Pradines -
R	- -	Radet - - - - - - - - - - (Palu de)Reysson - - - - - la Rouille des moines	Radet Raillette Réhil Reysson - - - - - la Rouille des moines	- Richerot la Rouille des moines	- la Rouille des moines
S	- - - - - - - - - - - - - - -	Sacoutet Saussina Sur lande	- - - - - Saussina - - - - -	- - - - - - - - - - - - - - -	- - - - - - - - - - - - - - -
T	- - - - - Troupian le Terme	Taste Troupian - - - - -	Tastes le Troupian - - - - -	Tastes Troupian - - - - -	- - - - - Troupian - - - - -
V	(Grand)Vignolles	(Petit et grand)Vignolles	(petit et grand)Vignolles	- - - - -	- - - - -



Les langues ethniques de France et les dialectes occitans

ASSEMBLEE GENERALE INFORMELLE DU  
JEUDI 11 OCTOBRE 1990

-----

Une soixantaine de personnes étaient présentes.

M. DUPOUY, président, ouvre la séance à 15 heures en souhaitant à tous une bonne "rentrée" et en espérant que chacun ait mis ses vacances à profit pour avancer dans ses recherches.

Il commence par émettre une suggestion : ne serait-il pas bon qu'une fois par an, pendant les mois d'hiver, notre assemblée générale informelle soit fixée un samedi après-midi, au lieu du jeudi, afin que nos adhérents encore en activité puissent y assister. Accord général.

M. LABARRE et Mme ROUX rappellent qu'il reste encore quelques places pour la sortie du 18 octobre dans le Bazadais et donnent prix, heures, lieu de rendez-vous et programme de cette journée.

La prochaine sortie pourra être dirigée vers la Saintonge, la ville de Saintes conservant de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine.

M. DUPOUY intervient, estimant qu'il serait utile, dorénavant, de préparer ces programmes de sorties un an à l'avance, les recherches (itinéraires, visites, restaurant ...) demandant assez de temps. Ainsi, les personnes intéressées pourraient retenir assez tôt la journée choisie.

Mme ROUX suggère, qu'en hiver, l'A.G.B. organise des visites dans Bordeaux de deux monuments (exemple, les églises Saint-Seurin et Saint-Michel) que beaucoup d'entre nous connaissent mal. Repas et car, pour que tout le monde soit rassemblé en même temps, seront au programme.

M. LIGNON, trésorier, expose ensuite l'état du budget au 30 septembre 1990. Pour 28.200 francs de recettes, seulement 20.010 francs ont été dépensés. C'est le Comité d'achat de livres pour la bibliothèque qui a été trop modeste.

M. DUPOUY informe qu'en ce qui concerne les subventions reçues, outre la bourse de "Notre Temps", le Conseil général de la Gironde a accordé 15.000 francs et la Ville de Bordeaux 1.000 francs. Par contre, notre Banque, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest, a refusé de renouveler sa subvention de 1989.

Adhérents : 60 adhésions nouvelles ont été reçues. 20 personnes seulement ont démissionné ou n'ont pas renouvelé leur cotisation pour diverses raisons.

M. ROBERT parle du bulletin. L'étude des monuments de Bordeaux continue. La prochaine traitera de la basilique Saint-Seurin.

Le bulletin est tiré actuellement à 340 exemplaires, mais il va falloir augmenter ce tirage.

Mme HOURDEQUIN déclare qu'elle a été très intéressée par les articles de Pierre LABARRE sur les Officiers généraux de la Révolution originaires de la Gironde.

....

Toujours à propos du bulletin, M. DUPOUY cherche à améliorer sa présentation et son contenu. Il faut pouvoir retrouver des rubriques permanentes à insérer, si possible, au même endroit. Mais c'est une oeuvre collective ; il faut que davantage d'adhérents participent à son élaboration qu'il s'agisse d'articles, de documentation, de la frappe, de la mise en page, de l'illustration, de la correction (relecture), de l'assemblage, de la mise sous bande, de la distribution. L'équipe actuelle demande à être étoffée. Mme MUET se propose pour la frappe.

Ce bulletin revient cher - comme tous les bulletins - et absorbe les 3/4 du budget ; il faudra examiner la possibilité de dissocier, à l'avenir, cotisation et abonnement. Cette étude sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale statutaire.

Les subventions dont il vient d'être question seront utilisées pour doter l'A.G.B. d'un outil informatique. M. DUPOUY, contrairement à ce qu'il pensait il y a peu, a reconnu que c'est une évolution nécessaire. Il a pris divers contacts avec M. GRANDCOIN et Mlle FUSCHER pour étudier l'appareil le mieux adapté à nos besoins.

Dès que les devis demandés à diverses maisons seront reçus un choix devra être fait. Il faudra ensuite une équipe pour "saisir" les nombreuses données déjà réunies "manuellement".

Nous passerons ainsi à un échelon supérieur permettant des échanges et l'édition de documents. M. DUPOUY demande aux jeunes de l'A.G.B., plus familiarisés avec l'informatique, de s'intéresser à ce projet.

Le Bureau se réunit deux fois par mois et ce n'est pas superflu car le travail d'équipe est constant. Nous avons un peu trop l'impression que ce sont toujours les mêmes qui agissent.

Il faut penser à alimenter le travail de MM. ATTANE et BERGERON en déposant les généalogies personnelles et en les mettant à jour au fur et à mesure des trouvailles.

Mme BAFFAUD fait le point des transcriptions des registres paroissiaux. Les photocopies des registres continuent à plus ou moins stagner et il faut profiter de l'occasion pour accélérer la relecture des tableaux rédigés ; d'abord relire son propre travail mais aussi étoffer l'équipe de relecture qui n'est pas assez nombreuse. Une nouvelle réunion des transcripteurs - faisant suite à celle du mois de septembre - est envisagée avant la fin de l'année.

M. DUPOUY évoque aussi le travail de M. RENARD ; relevé des actes des notaires de Bourg-sur-Gironde - Blaye, avant 1700. Deux tomes sont déjà terminés, un troisième est en cours. Les insinuations sont traitées parallèlement. Les ouvrages terminés existent à la permanence.

Demandes de recherches parvenues à l'A.G.B. : Mme BOUCHARD indique que nous en recevons à un rythme plus ou moins régulier.

Un correspondant des Etats-Unis, satisfait du travail accompli pour lui par l'A.G.B., nous a envoyé un très beau livre (rédigé en anglais) concernant la généalogie "GEORGE, DAMON, TESSIER". Il sera déposé à la permanence.

Il faut davantage de volontaires pour effectuer ces recherches. Les personnes qui ne sont pas directement intéressées par la Gironde pourraient se proposer. Mme MUET accepte.



Les séances d'initiation et de perfectionnement données les 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> mardis de chaque mois, à la permanence, paraissent donner satisfaction aux demandeurs. Merci aux personnes qui s'y consacrent.

Mme BOUCHARD demande si quelqu'un a eu connaissance d'une étude sur les colporteurs forains. Mme HOURDEQUIN pense que l'on doit trouver cela aux Archives municipales de Bordeaux et le Dr GUEZENEC signale un article dans le bulletin du C.G.O.

Les antennes en Gironde : (Pauillac, Mme Poitevin ; Bourg-sur-Gironde, Mme Derouineau ; Rauzan-Branne, Mme Plat ; Saint-Loubès, Mme Mathaut ; La Réole, Mme Collin) poursuivent leur travail avec plus ou moins de bénévoles et plus ou moins de facilités dans les mairies. Celles de Bourg-sur-Gironde, Gauriac, Tauriac sont très coopérantes.

Il faut que dans chaque numéro du bulletin une rubrique soit désormais consacrée à la vie de ces antennes.

Bibliothèque : Mme CASTELNAU fait le point.

La bibliothèque possède actuellement 315 ouvrages dont :

- 204 dans la série P (prêts) ;
- 28        "-        D (dépôt)
- 43 guides d'archives (pastille rouge, donc prêt maximum 8 jours) ;
- 40 dans la série GN (guides d'intérêt général).

En outre, quatre nouveaux ouvrages vont être commandés. Mme HOURDEQUIN a donné "Tout Bordeaux 1960" et Mme LEON met en dépôt "Le petit livre du grand livre".

- 61 bulletins proviennent d'échange avec d'autres régions de France ;
- 6 de Cercles généalogiques, hors de France ;
- 9 d'organismes professionnels.

Presque toute la France est couverte par ces échanges. Une carte indique les "blancs" encore existants.

Enfin, nous possédons 12 revues d'intérêt général. Une documentation se constitue contenant tout ce que nous recueillons, hors bulletins, avec un classement par région.

Les lecteurs ne sont pas assez nombreux, environ 1/10<sup>e</sup> des adhérents. Pensez à cette source d'information !

M. BERGERON, qui s'occupe aussi de la bibliothèque, a presque terminé un classement par matière des ouvrages ci-dessus cités afin que l'on trouve rapidement celui que l'on cherche.

Le Dr guezenec demandant ce que l'A.G.B. recherche comme ouvrage, M. DUPOUY répond que lorsqu'un adhérent a l'occasion de lire ou de rencontrer un ouvrage intéressant il le signale ; le Bureau décidera s'il y a lieu ou non de l'acheter.

#### QUESTIONS DIVERSES.-

Permanences : Elles ont lieu trois fois par semaines les après-midi des lundi, mercredi et vendredi. Ne conviendrait-il pas de prévoir, l'hiver, une fois par mois, une permanence le samedi après-midi pour les personnes qui travaillent ?  
Accord général.